

h e g

Haute école de gestion
Genève

Emballages durables : « Nestlé vers un modèle d'excellence, pour un avenir sans plastique »



Good Food, Good Life

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

Coumba NDIAYE

Conseiller au travail de Bachelor :

Gordon AESCHIMANN, Conseiller de la direction et Maître d'enseignement

Genève, le 11 juillet 2024

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Économie d'entreprise

Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Bachelor of Science en économie d'entreprise.

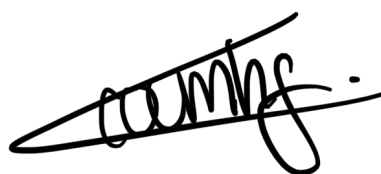
L'étudiant a envoyé ce document par email à l'adresse remise par son directeur de mémoire afin qu'il l'analyse à l'aide du logiciel de détection de plagiat COMPILATIO.

L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Genève, le 11 juillet 2024

Coumba Ndiaye

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'coumba', with a horizontal line drawn through it.

Remerciements

Je souhaite exprimer mes remerciements à plusieurs personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail :

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon conseiller, M.Gordon Aeschmann qui m'a accompagné tout au long de ce travail et s'est montré disponible pour répondre à mes questions.

Je suis également reconnaissante envers ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible tout au long de cette année et pour leur participation précieuse à la relecture de mon travail.

Mes remerciements vont aussi à la personne qui m'a mise en contact avec un employé de chez Nestlé, ainsi qu'à cette dernière personne pour avoir pris le temps de répondre à mes questions, de m'accorder deux entretiens malgré ses nombreuses responsabilités.

Merci également aux personnes qui ont répondu favorablement à ma demande d'entretien, même si malheureusement ces rencontres n'ont pas pu avoir lieu.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude envers les enseignants de la Haute École de Gestion de Genève qui m'ont fourni une base solide pour la réalisation de ce travail, ainsi qu'un esprit critique et qui m'ont inspiré tout au long de ce processus.

Je remercie ChatGPT pour son assistance précieuse dans la reformulation de certains passages de ce travail. ChatGPT a été utilisé exclusivement pour parfaire la clarté et la syntaxe de mes propres idées, sans altérer leurs contenus. Toute utilisation pour reformuler des définitions provenant de mes travaux ou d'autres sources a été attribuée en note de bas de page, conformément aux normes académiques.

Résumé

Mon travail porte sur la problématique suivante : « Quelles actions Nestlé met en place pour réduire progressivement l'usage de plastique dans ses emballages afin de diminuer son impact environnemental et quelles sont les problématiques d'implémentation qui en découlent ? »

L'objectif est d'analyser les actions mises en place par Nestlé pour réduire l'utilisation de ses emballages en plastique. Ce travail permettra d'une part d'évaluer la contribution de Nestlé à la problématique mondiale de la pollution du plastique grâce à une analyse de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques. D'une part, il nous permettra de déterminer si Nestlé est exemplaire et source d'inspirations pour les entreprises engagées dans cette course contre la montre, par conséquent, d'évaluer la possibilité d'un futur sans plastique par ses engagements et quelles sont les contraintes rencontrées.

Nous verrons les répercussions du plastique sur la terre, les eaux et l'être humain et essaierons de comprendre pourquoi l'élimination de ce matériau dans le secteur tel que l'agroalimentaire est un point crucial pour une évolution durable de ce secteur.

Par la suite, nous examinerons le portrait de Nestlé afin de comprendre les enjeux qui lui sont liés et l'importance pour elle et au niveau mondial de relever ce défi. Puis, nous évaluerons les actions mises en place par la société et les alternatives proposées.

Nous vérifierons si des réglementations internationales traitent déjà sur le sujet ou sont sur le point d'émerger et nous prendrons en compte l'avis ainsi que les signaux d'alarmes des ONG.

Enfin, nous observerons quelles sont les limites de l'économie circulaire en supposant qu'il en existe et quelles tendances de recyclage de plastique voient le jour afin de formuler des recommandations.

Table des matières

Déclaration	i
Remerciements	ii
Résumé.....	iii
Liste des figures	v
1. Méthodologie.....	1
Partie 1 – Mise en contexte.....	3
2. Introduction	3
2.1 Problématique et présentation de Nestlé.....	4
2.2 Objectifs 2030	5
2.3 Horizon 2050	6
3. Le plastique	6
3.1 Fonctionnalités du plastique.....	8
3.2 Présence du plastique dans le secteur agroalimentaire	9
3.3 Impacts du plastique.....	10
3.3.1 Sur la terre.....	10
3.3.2 Dans les eaux.....	11
3.3.3 Sur les personnes	13
3.3.4 Explications des terminologies associées aux emballages plastiques..	14
3.3.4.1 Plastique vierge.....	15
3.3.4.2 Autres catégories d'emballages	16
4. Économie circulaire et recyclage	17
Partie 2 - Développement.....	19
5. Synthèse de l'interview	19
6. Identification des plans d'action de Nestlé au fil du temps	19
6.1 Analyse des données pour la réduction des émissions.....	21
6.1.1 Émissions en 2025	21

6.1.2	Émissions en 2030	22
6.1.3	Émissions en 2050	22
7.	Analyses des actions mises en place pour la réduction des déchets des emballages plastiques	23
7.1	Économie circulaire de Nestlé	24
7.1.1	Fondation Ellen MacArthur	24
7.1.2	L'approche des cinq piliers pour la conception d'emballages durables	25
7.1.3	Réduction des poids et utilisation des autres matériaux	25
7.1.4	Infrastructures, systèmes de collecte et comportements	27
7.2	Limites de l'économie circulaire	28
	Partie 3 - Conclusions	29
8.	Synthèses des actions pour 2025	29
9.	Limitations du travail	29
10.	Recommandations	30
11.	Conclusion.....	32
	Bibliographie.....	33
	Annexe 1 : Publications Instagram.....	38
	Annexe 2 : Interview avec le contact chez Nestlé	39

Liste des figures

Figure 2 : Économie circulaire	18
Figure 1 : Économie linéaire	18
Figure 3 : Les 5 piliers selon la stratégie de Nestlé (Schéma reproduit)	25

1. Méthodologie

La source d'inspiration de mon projet de Bachelor vient principalement du domaine d'étude choisi pour ma dernière année, à savoir l'option en Management durable. En effet, bien que mes valeurs et principes soient déjà orientés en faveur de l'écologie, suivre des cours en lien avec la durabilité a renforcé mon intérêt pour ce sujet. Cela m'a permis de comprendre la définition et les enjeux du développement durable.

Le choix spécifique de la thématique et de ma problématique a été déterminé lors de mon cours de finance durable, plus précisément à la suite d'une remarque de l'enseignant. Il nous a souvent repris sur la présence de bouteille d'eau en plastique dans la classe, insistant sur le fait que, pour des élèves en durabilité, l'utilisation de gourdes serait plus appropriée. Lors d'un autre cours, il a mentionné que réduire le plastique n'était pas une solution satisfaisante, mais qu'il faudrait y mettre fin.

Évidemment, Siri (assistant virtuel de l'iPhone) a tout entendu, et j'ai commencé à recevoir des publications sur Instagram traitant de ce sujet (Voir annexe n°1). Un article du Parisien sur les microplastiques retrouvés dans les bouteilles d'eau a attiré mon attention ; je l'ai aimé et enregistré. L'algorithme avait bien compris que le plastique m'intéressait. J'ai ensuite eu droit à une série d'informations sur ce sujet dans mon fil d'actualité Instagram. C'est ce qui m'a permis de rester informée en temps réel. J'avais trouvé mon sujet. Le choix d'associer ce thème à Nestlé était une évidence, car un article recensait les plus grands pollueurs plastiques de 2023. Je savais que j'aurais plus de possibilités d'approcher Nestlé que Coca-Cola dû à la proximité géographique avec le siège. L'entreprise est en Suisse et vend une gamme diversifiée de produits, ce qui a accentué mon choix. En effet, cela permet d'explorer l'impact de leurs pratiques en matière d'emballage plastique sur différents segments de marché et d'analyser les solutions potentielles à une échelle plus large et variée. De plus, j'ai eu la chance d'avoir un membre de ma famille pouvant faciliter le contact avec l'entreprise.

Pour conduire cette recherche, j'ai utilisé une approche mixte combinant des recherches bibliographiques, des entretiens, une consultation d'entretien existant et des analyses de rapports d'organisations non gouvernementales. Pour assurer la validité et la fiabilité des données, j'ai comparé les entretiens, les rapports et les articles académiques trouvés pour m'assurer de la cohérence des données. La première recherche bibliographique a été effectuée via des bases de données académiques telles que

Google Scholar ou Statista en utilisant des mots-clés comme "emballage plastique", "durabilité", et "économie circulaire".

J'ai choisi de construire une base théorique solide avant de poursuivre mes recherches sur le site de Nestlé et d'organisations non gouvernementales. En janvier, j'ai pris contact avec la personne travaillant chez Nestlé pour planifier notre premier rendez-vous en mars à travers Teams. Cela m'a permis de me plonger profondément dans le sujet et de formuler des questions pertinentes qui vont au-delà des informations en ligne. Simultanément, j'ai tenté d'approcher Greenpeace et Public Eye. Bien qu'ils n'aient pas pu m'accorder d'entretien, ils m'ont fourni des liens utiles pour poursuivre mes recherches.

Puisque j'avais uniquement un seul contact chez Nestlé, j'ai programmé un autre entretien en juin, trois mois après, toujours en utilisant Teams. Ce délai m'a aidé à confirmer et à assimiler les données recueillies lors de l'entretien initial. Après cela, en début juillet, j'ai transmis une copie du compte rendu de ces entretiens à mon interlocuteur (voir annexe 4) pour qu'il puisse vérifier la possibilité de partager les données. J'ai aussi demandé s'il voulait rester anonyme, ce à quoi il a répondu par l'affirmative.

À la fin de ce travail, vers début juillet, j'ai compris qu'il aurait été judicieux de contacter le canton de Vaud ou la ville de Lausanne, en raison des progrès notables de ce canton en matière de tri. Je me suis dit qu'il serait pertinent de les questionner, car l'un des problèmes soulevés portait sur la gestion des déchets dans les pays où Nestlé commercialise ses produits.

En raison des délais serrés, le service de propreté de Lausanne m'a recommandé de consulter les informations disponibles en ligne, tout en restant ouvert pour d'éventuelles questions. Pour le canton de Vaud, j'ai pu discuter par téléphone avec la secrétaire du bureau de M. Vassilis Venizelos. Elle m'a assuré qu'elle mettrait tout en œuvre pour me soutenir, cependant, en raison des délais impartis, il n'a pas été possible de convenir d'un entretien. En fin de compte, en raison de l'échéance et de ma réflexion tardive, je n'ai pas pu explorer certaines pistes de recherche qui auraient pu améliorer mon travail. Malgré ces limitations, j'ai pu mener à bien mon étude.

J'ai pris énormément de plaisir à réaliser ce travail. J'ai essayé d'aborder le sujet de manière simple afin qu'il soit compréhensible même pour des personnes novices. Pour m'en assurer, j'ai demandé à des personnes extérieures de relire mon travail.

Partie 1 – Mise en contexte

2. Introduction

Le développement durable a été défini en 1987 par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement dans le rapport Brundtland connu aussi sous le nom « Our Common Future » ou « Notre avenir à tous » en français (ARE 1987). Ce rapport introduit la notion du développement durable et le définit comme suit :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. »
(WCED¹ 1987, p.41)

Our Common Future a donc joué un rôle capital en sensibilisant sur la scène internationale les défis auxquels notre société est confrontée. De plus, il met en lumière l'équilibre et l'interdépendance entre les trois piliers sur lesquels reposent cette notion soit ; l'environnement, la société et l'économie.

On observe depuis quelques années les répercussions qui découlent des activités humaines, telles que les catastrophes naturelles (feux, tremblements de terre, fonte des glaces, inondations, sécheresse, éruption volcanique, etc.), les impacts socio-économiques (augmentation des inégalités, pauvreté) ainsi que les conséquences sur l'être humain (maladies, augmentation du taux de mortalité).

De nombreuses organisations environnementales ont averti sur la nécessité de réagir maintenant face à l'urgence climatique afin d'éviter des conséquences irréversibles. Greenpeace² figure parmi ceux-ci et , alerte et énumère trois raisons principales d'agir selon le rapport du GIEC³ qui sont ; la baisse des ressources en eau et en nourriture, le haut risque d'extinction de certaines espèces et l'impact sur la santé dans toutes les régions du monde (*Rapport du GIEC : 3 raisons d'agir d'urgence* 2024).

En raison de ces préoccupations évidentes, plusieurs mesures ont été adoptées à l'échelle mondiale afin de lutter contre cette crise climatique. Deux initiatives majeures

¹ The World Commission on Environment and Development

² Organisation non gouvernementale et internationale qui lutte pour l'environnement

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

sont d'actualité influençant grandement les politiques des états et les stratégies des entreprises. Toutefois, il est important de souligner que l'adoption d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) selon les lignes directrices de l'ISO 26000⁴ (ISO 2021), se fait par la volonté des entreprises. La RSE se définit par l'intégration des principes du développement durable au sein des organisations selon la définition de la commission européenne :

« Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. » (Commission européenne 2011, p.4)

Ce travail abordera principalement le pilier environnemental en termes de responsabilité sociétale. Plus précisément, c'est l'utilisation du plastique dans les emballages qui va être analysée dans le secteur agroalimentaire. De manière générale, les éléments suivants seront étudiés ; les caractéristiques du plastique, son impact sur notre planète ainsi que les mesures adoptées pour réduire sa consommation.

Ce chapitre introductif vise à établir un cadre et à clarifier le sujet de cette étude. Dans cette optique, plusieurs points seront abordés. Tout d'abord, une présentation de la problématique qui permettra de structurer et guider l'analyse. Puis, une introduction aux plans d'actions 2030 et 2050 en faveur du développement durable sera proposée. Enfin, une présentation de l'entreprise choisie sera faite pour comprendre par la suite son positionnement actuel, ses politiques environnementales en matière d'emballages ainsi que les initiatives qui s'y rapportent afin d'évaluer sa responsabilité sociétale.

2.1 Problématique et présentation de Nestlé

Comme mentionné, ce travail portera sur l'usage des emballages en plastique et ses conséquences sur le plan environnemental. En raison de leurs importances dans le secteur agroalimentaire, il était évident de choisir une entreprise ayant une position dominante sur ce marché, permettant ainsi d'avoir une analyse profonde en se concentrant sur une entreprise représentative. Mon choix s'est donc porté sur Nestlé.

Nestlé est une multinationale fondée en Suisse. C'est l'une des plus grandes entreprises dans le secteur alimentaire et de boissons dans le monde. L'entreprise propose un panel de produits répartis dans ses différentes marques. En effet, Nestlé possède plus de 2000

⁴ Norme établissant les lignes directrices de la responsabilité sociale des entreprises

marques répartis dans sept catégories et vendues dans plus de 188 pays, ce qui confirme sa place de leader mondial sur ce marché (Nestlé 2023a).

Il est évident qu'occuper une telle place n'est pas sans conséquences. L'entreprise est impliquée dans de nombreuses controverses liées à ces activités commerciales remettant en cause sa responsabilité sociétale. Notamment, l'une des polémiques traitées dans ce travail est son apparition dans le top 5 des plus gros pollueurs de plastique au monde (RTS 2021) selon le rapport « Branded Volume III » du mouvement Break Free From Plastic.

La problématique suivante a donc été formulée : « **Quelles actions Nestlé met en place pour réduire progressivement l'usage de plastique dans ses emballages afin de diminuer son impact environnemental et quelles sont les problématiques d'implémentation qui en découlent ?** »

Plusieurs thématiques seront traitées afin de réunir assez d'éléments permettant de répondre à cette problématique. Avant de se concentrer spécifiquement sur Nestlé, il est important d'examiner les actions entreprises à l'échelle internationale pour évaluer la cohérence. Pour ces raisons, les prochains points présentés parleront de deux stratégies opérationnelles à échelle globale sur le court et long terme agissant indirectement sur une utilisation durable des emballages plastiques.

2.2 Objectifs 2030

Les trois piliers du développement durable constituent une base à la création de l'objectif 2030, d'où sa seconde appellation « les 17 objectifs de développement durables ». Ce sont des objectifs que tous les états membres de l'ONU⁵ doivent remplir et cela s'applique notamment aux entreprises. Ils relèvent de problématiques cruciales que ce soit au niveau économique, sociale et environnemental (Confédération suisse 2024).

Le but de la mise en place de ces ODD ⁶ étant d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et améliorer la vie de chacun partout dans le monde en combinant croissance économique (Nations 2023a). Le cap 2030 représente donc une combinaison de la réussite de ces 17 objectifs au niveau mondial.

⁵ Organisations des nations unies

⁶ Objectifs de développement durable

L'objet de ce travail portant sur la réduction des emballages en plastique, concerne directement l'ODD 12 (se subdivisant en huit sous objectifs), qui porte sur l'établissement des modes de consommation et de production durables. L'augmentation de la population mondiale et l'épuisement des ressources non renouvelables obligent à porter une inquiétude accrue à notre gestion des déchets, de recyclage et du gaspillage alimentaire (Confédération suisse 2020). Cela demande donc de modifier notre façon de consommer afin de ne pas épuiser les capacités terrestres.

2.3 Horizon 2050

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, les différentes nations s'engagent à réduire leurs émissions et à collaborer en vue de l'urgence climatique (Nations 2022). L'horizon 2050 est un plan climatique sur le long terme qui vise à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (OFEV 2023), on parle aussi de neutralité climatique, c'est-à-dire l'équilibre entre les activités polluantes (industrie, mobilité, habitat...) et l'atmosphère par les puits des carbones (forêts, eaux, sols). Cette action permettrait de maintenir la température mondiale et de ne pas franchir la limite de température de 1,5°C du réchauffement de la planète. Pour atteindre cet objectif, il faudrait arriver à réduire de 45% nos émissions d'ici 2030 par rapport à l'an 2010 (Nations 2023b).

Nous constatons donc que « l'objectif 2030 » et « l'horizon 2050 » sont des initiatives cohérentes dont la réussite de l'une assurera celle de l'autre. De plus, notre thématique sur la réduction des emballages plastiques est sujette dans les deux programmes, ainsi elle se traduit pour la neutralité en carbone par la baisse des émissions liées à ce matériau tout au long de sa chaîne de valeur. Le prochain chapitre abordera donc le plastique dans sa globalité afin de comprendre ses fonctionnalités et les problématiques qui lui sont associés.

3. Le plastique

Le plastique est un matériau polymère qui se présente sous diverses formes et pouvant être utilisé pour une variété d'applications. En réalité, le mot plastique est une vulgarisation de son mot d'origine qui est polymère synthétique, c'est-à-dire un assemblage de molécules formant ensemble des chaînes ou filets. La fabrication de plastique nécessite des matières premières non renouvelables tels que le pétrole, le charbon ou le gaz. Cependant, et de manière plus courante, le plastique peut trouver ses ressources à travers les plantes et dans ce cas on parle alors de bioplastiques. Le

bioplastique est donc fabriqué à partir de matières renouvelables contrairement au plastique traditionnel (Simply Science 2015).

Comme évoqué, le plastique nécessite des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) qui sont extraites du sous-sol de la terre. Cependant, l'utilisation d'énergies fossiles est un problème d'ampleur majeur ayant été évoqué lors de la 28^{ème} conférence des nations unies sur les changements climatiques (COP28) en novembre 2023 à Dubaï. Et comme le mentionne les Nations Unies, la consommation de ses énergies doivent diminuer afin de conserver un climat viable (United Nations Unies 2023). Un climat viable signifie de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, objectif faisant partie intégrante de l'horizon 2050 pour atteindre la neutralité carbone (cf. section « 2.3 Horizon 2050 »). Le chef de l'ONU informe que pour y arriver, il est nécessaire d'éliminer progressivement les combustibles fossiles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (Nations Unies 2023). Et selon Greenpeace, il faudrait réduire d'au moins 75% la production de plastique d'ici 2040 pour éviter les pires effets de la crise climatique (Graham Forbes 2023). C'est un objectif qui paraît dérisoire sachant que la production a doublé de 2000 à 2019 atteignant 460 millions de tonnes par an, et que les scénarios de l'OCDE⁷ pour 2040, prévoient une augmentation de 50% de l'utilisation et des déchets plastiques par rapport à 2020 (OCDE 2023, p.2).

Actuellement, la production de plastique provient à 99% d'énergies fossiles et malgré la mention « recyclable » omniprésente sur les emballages, moins de 10% d'entre eux sont recyclés (Greenpeace 2023). De plus, l'utilisation de plastique tout au long de son cycle de vie émet environ 3,8% des émissions mondiales de CO₂, de son extraction en sous-sol, à sa fin de vie dans les eaux et sur la terre (OCDE 2023, p.3). Une représentation pour mieux assimiler cette donnée étant que si la consommation du plastique serait un pays, il serait positionné à la cinquième position dans un classement des plus grands émetteurs de carbone (Break Free From Plastic 2020, p. 38).

Pour mieux comprendre les polémiques autour de ce matériau, nous allons examiner pourquoi il est le choix de prédilection des industries et critiqué par les défenseurs de l'environnement.

⁷ Organisation de coopération et de développement économiques

3.1 Fonctionnalités du plastique

Le plastique est utilisé principalement pour les emballages. Il est rapporté que 68% des emballages plastiques concernent les produits agro-alimentaires, 15% sont destinés à la santé, la beauté et l'hygiène, 10 % aux produits d'entretien et les 7% restants pour l'industrie et les transports (Elipso). D'ailleurs, dans la prochaine section, nous verrons que les principales entreprises polluantes en termes de plastique sont celles commercialisant des boissons et de la nourriture confirmant de ce fait les statistiques présentées. Mais comme le mentionne Nestlé, il est important de définir tout d'abord l'utilité de l'emballage afin de comprendre les raisons de son emploi.

L'emballage permet de conserver le produit, de le protéger au moment du stockage, du transport et de la distribution ainsi que de fournir des informations aux consommateurs (Nestlé 2024a). Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de qualité, les produits alimentaires commercialisés se doivent d'être protégés (Nestlé 2023b, p.42). La préservation des aliments permet par conséquent de limiter le gaspillage alimentaire qui représente annuellement 2,8 millions de tonnes ce qui équivaut à 4,5 fois le poids de la population suisse (Save Food, Fight Waste), soit 28% de l'empreinte écologique de la Suisse (OFEV).

Les déchets alimentaires sont finalement un gaspillage de ressources consommées et d'émissions de GES⁸ inutiles. C'est d'ailleurs un problème qui se réfère à plusieurs ODD (cf. « 2.2 Objectif 2030 ») ; ODD 2 « Zéro faim », ODD 12 « Consommation et production responsables », ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques », ODD 14 « Vie aquatique » et ODD 15 « Vie terrestre ».

Nestlé mentionne également, dans son rapport de développement durable, l'importance de l'emballage et de la circularité, reflétant les mêmes ODD 12, 13, 14, 15 ainsi que l'ODD 9 "Industrie, innovation et infrastructure" et l'ODD 17 "Partenariats pour la réalisation des objectifs" (Nestlé 2023b, p. 41). Ces objectifs et statistiques justifient clairement la nécessité des emballages ; il reste cependant à comprendre pourquoi le plastique est préféré.

Ce paragraphe présente quelques arguments évoqués par la Migros, grande chaîne de distribution suisse, qui énumère les avantages en faveur de l'utilisation d'emballages

⁸ Gaz à effet de serre

plastiques. Dans un premier temps, ces emballages sont favorisés car ils permettent de prolonger la durée de conservation des aliments et de limiter les dommages. Le plastique est un matériau résistant, ce qui le rend indispensable pour des produits comme les boissons gazeuses, qui ne peuvent être conservées dans des briques en carton en raison de la pression du gaz carbonique. De plus, les bouteilles en plastique sont plus légères que celles en verre, réduisant ainsi la consommation de matériau lors de leur fabrication. Par ailleurs, le plastique est facilement recyclable et demande moins d'énergie que le recyclage du verre. Contrairement aux canettes en aluminium, les bouteilles en plastique sont refermables et permettent une conservation plus longue des boissons. En plus, le plastique peut être aisément mélangé avec d'autres matériaux pour garantir son efficacité, comme dans le cas des paquets de chips où il est combiné à de l'aluminium pour assurer une protection optimale (Migros 2023). D'ailleurs, il a été demandé à une spécialiste dans le domaine du plastique chez Migros, pourquoi est-ce qu'on ne supprimerait pas les emballages en plastique et sa réponse fut la suivante :

« Le plastique a des avantages, y compris pour l'environnement. Si on emballe par exemple un kilo de riz dans un film en plastique fin, le produit pèsera environ six à sept fois moins que s'il est conditionné dans une boîte en carton. Cette différence se répercute ensuite sur le transport et donc sur l'empreinte carbone. »

(Cilgia Grass, Ringier Brand Studio 2023)

En conclusion, le plastique pourrait être considéré comme plus respectueux de l'environnement en raison de sa facilité de recyclage, de la faible quantité requise pour produire un emballage solide, et de ses propriétés durables qui contribuent à réduire le gaspillage alimentaire.

3.2 Présence du plastique dans le secteur agroalimentaire

La croissance démographique mondiale est un facteur faisant augmenter la demande dans le secteur agroalimentaire, toutes choses étant égales par ailleurs, cela se répercute sur la quantité offerte mondiale (Public eye). Par conséquent, une augmentation des produits sur le marché génère une hausse de production de déchets, notamment ceux concernant les emballages destinés aux aliments et aux boissons. Les emballages alimentaires sont majoritairement les déchets retrouvés dans la nature et principalement fabriqués à partir de plastique, observation confirmée par Break Free From Plastic (BFFP).

BFFP est un mouvement mondial pour un avenir sans pollution plastique qui réunit à travers le monde plus de 16'000 organisations et individus (Break Free From Plastic 2023a). Les activités principales de BFFP sont la lutte contre l'usage unique de

plastique, la promotion de solutions durables et la sensibilisation à la pollution plastique. Depuis 2018, BFFP et ses adhérents participent à l'audit des marques. L'audit des marques consiste à recenser quelles sont les entreprises responsables de pollution plastique. Ainsi, les déchets plastiques sont collectés et identifiés grâce à leur marque afin de les comptabiliser et effectuer un classement des plus gros pollueurs plastiques au monde (Break Free From Plastic 2023b, p. 2).

Dans le rapport d'audit des marques 2023, est partagé en page 5, le top 10 des entreprises pollueuses en termes de plastique. Nous y retrouvons Nestlé qui après quatre années consécutives reste en lice du classement (comptant cette année 250 marques), derrière Coca-Cola en tête depuis 2018. Sept sur dix d'entre elles sont destinées à la vente de produits alimentaires. Cette constatation démontre que l'industrie agroalimentaire est nettement concernée dans la crise de pollution plastique, mettant en lumière l'impact significatif de ce secteur sur l'environnement.

De ce même rapport, un graphe sous forme de disque montre quels types de produits sont majoritairement collectés lors de cette étude. Sans surprises et en raison des éléments mentionnés précédemment, la première position est occupée par les emballages alimentaires qui représentent environ 83% (pourcentage calculé) des produits ramassés.

Enfin, ce rapport très synthétique comparé aux précédents mais percutant tout de même, montre l'importance d'agir sur un secteur précis ainsi que sur un type de produit spécifique. Car en effet, la production ainsi que la consommation d'emballages plastiques dans le secteur alimentaire ont de nombreuses conséquences sur la planète.

3.3 Impacts du plastique

3.3.1 Sur la terre

Les émissions de gaz à effet de serre provenant du cycle de vie du plastique compromettent l'objectif du maintien d'un climat vivable, en limitant la hausse de la température globale en dessous de 1,5°C (Greenpeace 2024). Il y a directement un impact sur le réchauffement climatique provoquant par exemple des événements météorologiques extrêmes.

Les sols sont aussi affectés par les effets néfastes de ce matériau. Bien que l'on entende souvent parler de la pollution plastique dans les eaux douces ou dans les océans, celle qui touche les sols est moins évoquée ou mise en avant. Mais la menace est bien plus grande sur nos terres, d'après des chercheurs allemands, « la pollution microplastique

terrestre » dépasse celle observée dans les océans, avec des niveaux étant de 4 à 23 fois supérieurs selon l'environnement (UNEP⁹ 2018). Ces recherches sont confirmées par la directrice générale adjointe de la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations ou l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture).

Le plastique est utilisé de manière importante dans l'agriculture par exemple, les films de paillages (ou paillis de plastique) pour empêcher les mauvaises herbes de pousser, retenir l'humidité du sol et maintenir une température stable pour les racines. Il y a aussi l'irrigation goutte-à-goutte qui est un système permettant d'abreuver les plantes par le biais de tuyaux en plastique. La FAO évoque plusieurs autres raisons pour l'utilisation du plastique dans l'agriculture, ainsi que les impacts de cette pratique. Voici une conclusion tirée d'un document discutant des effets environnementaux et des défis de la gestion des déchets plastiques.

« Les dommages que causent les microplastiques issus des activités agricoles aux écosystèmes terrestres sont de plus en plus patents, et l'entrée de ces microplastiques dans les systèmes agroalimentaires est inquiétante pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments. »

(Comité de l'agriculture 2022)

« Le Rapport a confirmé que les plastiques agricoles avaient des effets à la fois positifs et négatifs sur la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, ainsi que sur les dimensions sociales et économiques de la durabilité. »

(Comité de l'agriculture 2022)

Il en va de soi que la présence de plastique dans les sols se propage dans les eaux souterraines. En effet, un rapport sur une étude concernant l'élimination des nanoplastiques lors du traitement de l'eau potable par l'Eawag¹⁰ et la Ville de Zurich confirme cette réalité (G. Pulido-Reyes et al 2022). La section suivante explorera la trajectoire de ces particules fines vers des eaux plus profondes.

3.3.2 Dans les eaux

La production de plastique s'élève à 400 millions de tonnes par an et environ 0.5% de cette quantité finit dans les océans, emportée par les cours d'eau (The OceanCleanup 2024). Toutefois, comme mentionné auparavant, moins de 10% des déchets plastiques

⁹ Programme des Nations unies pour l'environnement

¹⁰ Acronyme allemand pour Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux

sont réellement recyclés et environ 30% finissent dans la nature, notamment dans l'Océan (The SeaCleaners 2024). Cette accumulation massive de déchet dans l'océan est si immense qu'elle est parfois qualifiée de "septième continent".

C'est un nom symbolique qui désigne le regroupement de plus de 1,8 milliard de morceaux plastiques flottants (soit 80'000 tonnes) dans l'océan Pacifique, ce qui équivaldrait à trois fois la superficie de la France (Laure de Matos, Antoine Fonteneau 2018). Cette comparaison démontre la gravité de la situation. Ces fragments de plastique de diverses tailles affectant la vie des espèces marines leur provoquant des blessures ou la mort.

Au fil du temps, le plastique se dégrade en fragments plus petits (microplastiques) qui sont faciles à ingérer par les animaux aquatiques. Ces microplastiques contaminent ainsi les chaînes alimentaires marines ainsi que la santé humaine pour ceux qui consomment du poisson ou des fruits de mer. En outre, les toxines qui se libèrent des plastiques par leur dégradation peuvent être dangereux pour la faune marine et pour les humains.

Ces impacts négatifs amènent à se questionner sur les effets économiques sur les industries de la pêche et du tourisme causés par la pollution plastique. Les coûts associés au nettoyage des plages, à la gestion des déchets marins et aux pertes économiques pour les communautés côtières peuvent être considérable.

« En plus de réduire la valeur récréotouristique des sites naturels et patrimoniaux, les coûts de la pollution plastique sur la société sont inévitables. Ils sont générés, entre autres, par les infrastructures de recyclage et de traitement des déchets, ainsi que leur transport et les nombreuses opérations de nettoyage. Ils se seraient élevés au minimum à entre 6 et 19 milliards de dollars en 2018, selon l'ONU. »

(Ambre Giovanni 2024)

Pour lutter contre ce fléau, il y a une forte mobilisation internationale et de nombreuses associations qui essaient de nettoyer les déchets plastiques présents dans la nature. Une des associations la plus connue qui agit sur la pollution plastique dans les eaux est « The OceanCleanup ». Cette organisation travaille activement à réduire la quantité de plastique dans l'océan grâce à des technologies innovantes et des initiatives de nettoyage à grande échelle. L'association a clairement défini son objectif : éliminer les déchets déjà présents et éviter à tout prix l'accumulation de nouveaux déchets, afin de réduire la taille de ce septième continent (NatGeoFrance 2022).

3.3.3 Sur les personnes

Les déchets plastiques se retrouvent dans les eaux et sur le sol comme indiqué plus haut, mais aussi dans l'air que l'on respire et la nourriture que nous consommons, et ce n'est pas sans conséquences sur l'être humain. En effet, leur décomposition sous forme de microplastiques¹¹ et de nanoplastiques¹² affecterait la santé de l'être humain. Une récente étude démontre qu'une forte présence de ces particules dans nos vaisseaux sanguins augmenterait le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral et de mortalité, soit une exposition quatre fois plus élevée que pour des personnes n'étant pas exposées à ces particules fines (Tara Haelle 2024). D'après "L'Observatoire de la prévention" de l'Institut de cardiologie de Montréal, des microplastiques ont été retrouvés dans 77 % des échantillons de sang provenant de personnes en bonne santé. Dans 50 % des cas, il s'agissait du type de plastique PET (Dr Martin Juneau, M.D., FRCP 2024).

Nous retrouvons dans 1 litre d'eau en bouteille entre 110'000 et 370'000 particules soit en moyenne 240'000 fragments de plastique, 90% étant de nanoplastiques et le reste des microplastiques. L'origine de ces morceaux de plastique viendrait de la bouteille elle-même ainsi que des différents processus de purification et traitement de l'eau. Ces données ont été publiées dans la revue PNAS, revue scientifique et partagées par de nombreux médias dont le 24 heures. Sachant que ces molécules de plastiques peuvent se balader dans le corps humain, elles pourraient aussi être à l'origine de complications sur le système reproductif (24 heures 2024).

La pollution plastique est un problème mondial qui concerne tous les continents, même ceux qui en produisent le moins. C'est le cas de l'Afrique, responsable de 5 % de la production mondiale de plastique, mais fortement touchée par les dégâts sanitaires liés à ce matériau. Cette région pauvre du monde ne possède pas les mêmes capacités de tri et de collecte des déchets qu'ailleurs. En effet, le mauvais traitement des déchets plastiques par incinération, méthode répandue sur le continent, libère des gaz toxiques et des particules fines qui sont finalement respirés par les habitants. Les conclusions de l'OMS en Afrique soulignent les mêmes dangers pour la santé liés à ce matériau que dans les pays occidentaux (OMS Afrique 2024).

¹¹ Morceaux de plastique faisant moins de 5 millimètres

¹² Nanoparticules de plastique faisant moins d'1 micromètre (un millième de millimètre)

Que l'on habite un pays du Nord ou du Sud, le plastique est nocif pour notre santé. Le plastique pénètre dans notre corps non seulement par la pollution de l'air, mais aussi par celle de l'eau et par notre alimentation. En effet, les aliments et boissons que nous consommons sont souvent protégés par des emballages en plastique. Ainsi, le plastique se retrouve indirectement dans notre chaîne alimentaire, soit par les emballages, soit par la consommation d'animaux ayant eux-mêmes ingéré du plastique. Bien que l'on ait longtemps douté des effets du plastique sur notre santé, de nombreuses récentes études montrent des liens de causalité entre ce matériau et diverses maladies. Le Conseil fédéral reconnaît les lacunes dans les connaissances sur les microparticules de plastique et leur gravité pour la santé humaine. Cependant, il a refusé de lancer une nouvelle étude sur le sujet, estimant que les recherches en cours en Suisse et à l'étranger sont suffisantes pour l'instant (Parlement suisse 2024).

Cependant, il est indéniable qu'aujourd'hui, le plastique est omniprésent et inévitable, largement favorisé par les industries. Il se décline en de nombreuses formes et types, envahissant presque tous les aspects de notre vie quotidienne. Le prochain chapitre se concentrera sur l'identification du type de plastique à éliminer en priorité pour améliorer notre qualité de vie. Il abordera également les différentes terminologies associées aux emballages plastiques, afin de mieux comprendre les enjeux et les solutions possibles pour réduire leur impact environnemental (et sanitaire).

3.3.4 Explications des terminologies associées aux emballages plastiques

Cette rubrique vise à clarifier les distinctions faites entre les différents termes associés au plastique, en particulier les diverses appellations utilisées pour les emballages plastiques dans le domaine commercial. En parcourant les sites des entreprises et les rapports sur ce sujet, on rencontre des terminologies différentes pour identifier les sortes d'emballages.

Afin de mieux comprendre ces distinctions et d'identifier le type de plastique principalement problématique, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un contact chez Nestlé pour comprendre le sens de ces nominations. Il est primordial de clarifier ces terminologies et comprendre correctement les chiffres présentés afin d'éviter une interprétation hâtive des données.

J'ai identifié cinq catégories d'emballages plastiques à différencier : vierge, recyclable, recyclé, réutilisable et renouvelable. Les explications données sont tirées principalement de l'entretien présent en annexe n°2, concernant les questions 13 et 14.

3.3.4.1 Plastique vierge

Tout d'abord, nous allons déterminer ce qui est le plastique vierge ou dit plastique à usage unique.

« Plastique sous forme de pastilles, de granulés, de poudre, de flocons, etc., n'ayant subi d'autres transformations que celles nécessaires à sa première mise en œuvre. »
(Bureau de normalisation du Québec (BNQ) 2007)

Par cette définition simple et claire, nous comprenons que les emballages à base de plastique vierge seront directement jetés après leur utilisation, c'est-à-dire après la consommation du produit. Sur le site mondial de Nestlé, l'entreprise nous montre son évolution de la réduction d'utilisation de plastique vierge par rapport à 2018, année de référence. Les données montrent une réduction de 14.9% pour 2023 contre 10.5% en 2022, et confirme par ailleurs son utilisation actuelle.

Qu'est-ce que cela signifie et pourquoi il est nécessaire de présenter ce chiffre. Dans l'optique de la réduction de son empreinte environnementale, il est plus que nécessaire pour Nestlé (et pour toutes autres entreprises) de constater une augmentation de la diminution de l'usage de plastique vierge et, à l'inverse, une augmentation de la production des emballages recyclables, réutilisables et renouvelables.

« Aucune catégorie de plastique ne contribue autant aux déchets plastiques, aux micro- et nanoplastiques que le plastique à usage unique » (Philip Landrigan 2024)¹³

Le plastique vierge est un véritable désastre pour notre planète et représente la source majeure des déchets plastiques. Toutes les différentes sources récoltées concernant les impacts négatifs du plastique sur les sols, dans les eaux et sur la santé humaine confirment cela. Sa fabrication constitue 40% de la production annuelle de plastique, résultat inquiétant. Le plastique vierge est encore utilisé par les industries comme Nestlé à cause des considérations de sécurité alimentaire, des coûts économiques élevés associés aux alternatives et une forte influence politique et industrielle en faveur du plastique. (Voir annexe n°2, questions 16, 25 et 26)

¹³ Pédiatre et épidémiologiste au Boston College, son témoignage est partagé dans le National Geographic

3.3.4.2 Autres catégories d'emballages¹⁴

Afin de réduire son empreinte carbone, Nestlé s'engage fortement dans la production d'emballages plus respectueux de l'environnement. De ce fait, en 2023, 86.6% de leurs emballages étaient recyclables ou réutilisables et 41.5% fabriqués à partir de matériaux recyclés et/ou renouvelable. Ces chiffres se réfèrent à échelle mondiale (Nestlé 2024a).

Les définitions des mots suivants sont basées sur les réponses aux questions suivantes (voir annexe n°2) : « Le mot "recyclable" signifie-t-il bien que les emballages puissent être recyclés et fabriqués à partir de matériaux recyclables ? Aussi, que signifie qu'un emballage puisse être renouvelable ? » et « Pouvez-vous m'expliquer la différence entre les mots recyclables et réutilisables pour vous ? Et à qui le mot réutilisable s'adresse (clients ou à l'entreprise) ? ».

Recyclable : Un emballage est considéré comme recyclable s'il est fabriqué à partir de matériaux recyclables ou d'une combinaison de ceux-ci, et s'il existe des technologies de recyclage éprouvées dans certains pays permettant de recycler ces matériaux. Cependant, le simple fait d'être recyclable ne garantit pas que l'emballage sera effectivement recyclé, cela dépend également de l'infrastructure de collecte, de tri et de recyclage disponible dans le pays.

Réutilisable : Un emballage réutilisable est conçu pour être utilisé plusieurs fois pour la même application. Par exemple, une bouteille d'eau peut être retournée au supermarché, lavée et remplie à nouveau à l'usine. La réutilisation peut également inclure d'autres pratiques comme la réutilisation à domicile, le remplissage avec des produits en vrac ou la location d'emballages qui sont ensuite retournés après usage. Ces approches visent à promouvoir la réduction des déchets en encourageant l'utilisation répétée des emballages. Le mot réutilisable est principalement destiné aux consommateurs, car ils peuvent participer activement à la réutilisation des emballages dans leur quotidien ou à travers des programmes de consigne et de retour mis en place par les entreprises.

¹⁴ Reformulation des réponses par ChatGPT, Openai. Prompt utilisé : 'Donne-moi les définitions des mots recyclable, réutilisable, renouvelable et recyclé selon les réponses à ces questions' [accédé le 8 juillet 2024]

Recyclé : Un emballage recyclé est celui qui contient des matériaux recyclés, par exemple une bouteille en PET fabriquée à partir de PET recyclé. Cela signifie que les matériaux ont été collectés, triés et retransformés en nouveaux emballages. La procédure détaillée du recyclage des bouteilles de PET est disponible aux réponses des questions 15 et 17 de l'annexe n°2.

Renouvelable : Un emballage renouvelable est fabriqué à partir de matières premières renouvelables, comme le bois provenant de forêts gérées durablement. Les matériaux d'origine fossile, comme la plupart des plastiques dérivés du pétrole, ne sont pas considérés comme renouvelables car ils se forment sur des échelles de temps géologiques.

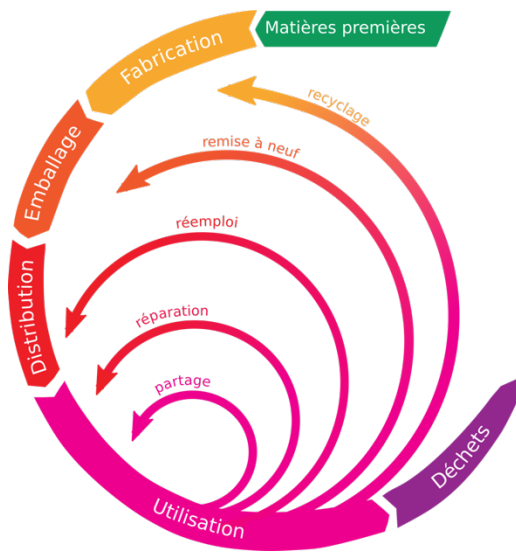
Comme mentionné précédemment, ces déclarations peuvent sembler rassurantes. Nestlé s'efforce de réduire les emballages à usage unique, souvent critiqués pour leur incidence environnementale, tout en cherchant à accroître la circularité de ces emballages. Le prochain chapitre explorera le recyclage et l'économie circulaire. Ces concepts seront présentés afin d'évaluer s'ils offrent une solution suffisante à la crise des déchets plastiques, ce qui permettra également d'évaluer la pertinence des actions entreprise par Nestlé dans ce domaine.

4. Économie circulaire et recyclage

L'économie circulaire¹⁵ vise à utiliser les matières premières de manière efficace et durable. Elle réintègre constamment les matériaux et produits dans le cycle de production grâce au recyclage, à la réutilisation, à la réparation et au retraitement. Contrairement à un système linéaire où les ressources sont extraites, transformées, consommées puis jetées, l'économie circulaire prolonge la durée de vie des produits, réduit les déchets et diminue l'extraction de nouvelles ressources naturelles. Ce modèle bénéficie à la fois à l'environnement et à l'économie en permettant aux produits de conserver leur valeur plus longtemps et en nécessitant moins de nouvelles matières premières (OFEV 2022). Pour mieux illustrer la différence entre une économie linéaire et circulaire, voici deux figures pour représenter ces deux modèles économiques :

¹⁵ Reformulation de la définition sur le site de l'OFEV par ChatGPT, Openai. Prompt utilisé : 'À partir de cette définition, reformule simplement ce qu'est l'économie circulaire en reprenant les termes importants' [accédé le 9 juillet 2024]

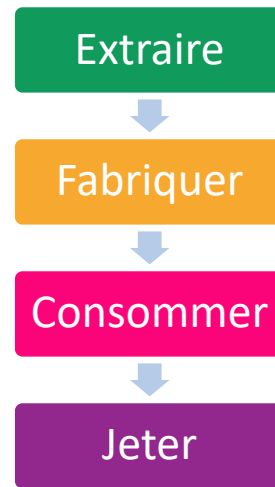
Figure 2 : Économie circulaire



(G.Mannaerts 2020)

Figure 1 : Économie linéaire

(Schéma reproduit)



(Adeline Scherantz 2023)

Nestlé a adopté un modèle de cycle fermé pour assurer que ses emballages restent dans la boucle de circularité. Dans une déclaration de l'interview, il est souligné que

« [...] Il faut s'assurer que les emballages plastiques (EP) restent dans la boucle de la circularité et de l'économie circulaire et qu'ils puissent être réutilisés, recyclés et revalorisés [...]» (Voir annexe n°2, question 1)

Le recyclage est une des méthodes pour maintenir les déchets d'emballages plastiques dans la boucle de l'économie circulaire. Ce concept est largement promu par les organisations comme une solution clé, aboutissant aux termes mentionnés précédemment, à des emballages recyclables ou recyclés.

Le recyclage du plastique vise à réduire l'utilisation de plastique vierge, de surcroît, de diminuer l'extraction de ressources fossiles. Cependant, est-ce la solution optimale pour une gestion durable des déchets plastiques, surtout lorsque moins de 10% sont recyclés malgré qu'ils soient recyclables ? Nous examinerons ainsi la stratégie circulaire de Nestlé dans ses efforts pour réduire progressivement l'usage de plastique, qu'il soit vierge ou non, dans ses emballages et les défis associés.

Partie 2 - Développement

5. Synthèse de l'interview

Pour la réalisation de ce travail, il était nécessaire d'obtenir d'amples informations de la part d'une personne experte sur les emballages plastiques chez Nestlé. J'ai eu la chance de pouvoir questionner un professionnel qui a pu m'aider à comprendre les enjeux et actions liés aux emballages en plastique. Les deux entretiens présentés en annexe n°2, abordent les actions mises en place par l'entreprise, ses engagements, sa participation à des traités ainsi que les défis liés à la réduction des déchets. Il y a aussi quelques questions relatives à ces déclarations, que ce soit sur son site ou son rapport de développement durable. Il en va de soi que la compréhension de l'utilisation des emballages plastiques, de leurs alternatives, ainsi que de la persistance du plastique vierge ont aussi été discutées. En fin de compte, ces séances de questions-réponses constituent la base de l'analyse de ce travail.

6. Identification des plans d'action de Nestlé au fil du temps

Une brève analyse de la matrice de matérialité montre que les objectifs de développement durable concernant les emballages (cf. chapitre 3) sont effectivement pris en compte sous forme d'enjeux significatifs. Sur cette matrice, les objectifs peuvent être associés au point 14 "Économie circulaire" et au point 15 "Gestion du cycle de vie des emballages", qui concernent la mise en œuvre de plans d'action pour les emballages, notamment ceux en plastique (Nestlé 2023b, p. 5). La matrice est graduée sur une échelle de quatre niveaux (négligeable, modéré, significatif et majeur), évaluant l'impact des différents enjeux sur les personnes et l'environnement (axe des ordonnées) et leur importance pour le succès commercial de Nestlé (axe des abscisses).

Cependant, l'analyse de cycle de vie interne des produits emballés révèle que, sur toute la chaîne de valeur, les emballages représentent en moyenne 10% de l'impact carbone (voir annexe n°2, contexte). Si nous prenons en compte la proportion des emballages en plastique par rapport au total des emballages produits annuellement, les emballages plastiques représentent environ 25% en 2023 (calcul fait à partir de l'annexe n°2, question 24). C'est donc une quantité significative qui demande une attention particulière et des actions concrètes. Cela justifie probablement la mise en place de différents plans d'action ciblés sur la gestion des emballages.

En conclusion, l'analyse de la matrice de matérialité de Nestlé démontre que les objectifs de développement durable liés aux emballages sont clairement intégrés dans la stratégie de l'entreprise. Elle montre l'importance accordée par Nestlé à la réduction de l'impact environnemental de ses emballages. L'évaluation de ces enjeux démontre que, bien que les emballages représentent en moyenne 10% de l'impact carbone total, leur gestion reste une priorité en raison des impacts communautaires et sanitaires des déchets plastiques. Cela souligne la volonté de Nestlé de continuer à innover et à collaborer pour atteindre ses objectifs de durabilité tout en équilibrant les besoins commerciaux et environnementaux.

Pour garantir un fil rouge dans cette étude et éviter toute dispersion, je me concentrerai exclusivement sur les plans d'action directement ou indirectement liés aux emballages en plastique. En analysant la stratégie de Nestlé vers la réduction de son impact environnemental, j'ai identifié plusieurs plans d'actions répartis en trois temporalités ; le court terme, moyen terme et long terme (Nestlé 2023c, pp.3-10/25-29). Tous se basent sur la vision à long terme suivante, prononcée lors de l'inauguration de leur institut « Packaging Sciences » à Lausanne :

« Aucun de nos emballages ne doit finir dans une décharge ou dans la nature. »

(Mark Schneider, CEO de Nestlé 2019)

Nestlé investit chaque année 1,7 milliard de francs suisses dans la recherche et le développement. Cet institut réunit 50 scientifiques qui collaborent avec des spécialistes de l'emballage, des start-ups et des institutions académiques. La raison de sa création est de proposer des alternatives aux matériaux utilisés dans les emballages. En Suisse, certains produits ont déjà vu leur emballage changer de revêtement. Nous verrons plus tard les raisons de ces changements et les produits concernés. En définitive, cet investissement est un moyen de faciliter et de contribuer à la concrétisation de ces différentes démarches.

Plan d'actions pour 2025

La première étape prévue en 2025, se base principalement sur la circularité des emballages pour réduire les déchets y relatifs. L'engagement de Nestlé pour 2025 comporte deux objectifs ; rendre leurs emballages 100% recyclable ou réutilisable et de réduire d'un tiers l'utilisation de plastique vierge dans leurs emballages d'ici 2025. De plus, d'ici cette même année, ils visent également à réduire de 20% les émissions de

l'entreprise. Et pour y arriver, Nestlé travaille essentiellement sur cinq piliers, divisés en trois axes, qui seront détaillés dans le prochain chapitre.

Plan d'actions post-2025 et pour 2050

Ensuite, il y a le plan d'action post-2025 ou aussi faisant référence à l'an 2030, dont les éléments spécifiques ne sont pas encore disponibles. D'après mes informations, il consistera en une continuation de la mise en œuvre des piliers actuels, avec une attention particulière portée à des initiatives adaptées selon les zones géographiques (voir annexe n°2, question 6). Les différentes sources publiées par Nestlé confirment ceci. Mais cette fois-ci, visant à optimiser la baisse des émissions jusqu'à atteindre 50%. En 2050, l'accent est désormais mis sur une optimisation maximale pour parvenir à la neutralité carbone.

6.1 Analyse des données pour la réduction des émissions

Pour évaluer selon moi la faisabilité du net zéro en 2050, j'ai analysée les données suivantes : le nombre d'années entre 2018 et 2025, celles restantes entre 2025 et 2030, l'état d'avancement de l'objectif de réduction des émissions de 20% en 2025, l'écart restant pour atteindre la réduction des émissions de 50% en 2030 puis en 2050, et l'évolution des activités de l'entreprise pour estimer si, logiquement, les émissions vont diminuer ou non. Pour faciliter la lecture et la compréhension, je vais procéder à la même méthodologie de présentation des données pour les différentes années, ainsi qu'aux mêmes calculs.

6.1.1 Émissions en 2025

Pour évaluer la probabilité d'atteindre une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025 par rapport à 2018, j'ai adopté une approche progressive et réaliste. En choisissant de répartir les 20% sur 7 ans, j'ai estimé une réduction annuelle d'environ 2.85% ($20\% / 7 \text{ ans} \cong 2.8571\%$). Cette méthode permet un suivi constant des progrès et des ajustements nécessaires. Ainsi pour 2023, nous devrions atteindre environ 14.28% de réduction des émissions pour être en bonne voie d'atteindre 71% de l'objectif en 5 ans.

En examinant les résultats réels de la réduction des émissions pour 2023, on constate une réduction totale de 13.58%, soit 68% de l'objectif atteint en 5 ans. Il reste donc 6.42% des émissions à diminuer en 2 ans pour atteindre l'objectif de 20% de réduction des GES en 2025. Selon mon estimation idéale, il resterait environ 5,71%. Je conclus que cette différence mineure ne compromet pas la réalisation de l'objectif 2025.

Il est important de prendre en compte les facteurs externes, comme des crises sanitaires pouvant modifier l'activité de l'entreprise ou les innovations technologiques susceptibles d'améliorer les processus liés à la conception d'emballages plus durables, car ils peuvent influencer les résultats.

Conclusion : l'objectif de 2025 est réalisable.

6.1.2 Émissions en 2030

Nous évaluons maintenant, la probabilité d'atteindre une diminution de 50% des GES d'ici 2030 par rapport à 2018. Il reste donc 6 ans pour parvenir à une baisse cumulative de 30% des émissions, après avoir déjà abaissé théoriquement de 20% sur les 7 années précédentes. Cela équivaut à une baisse annuelle moyenne d'environ 5%.

Nestlé prévoit de développer ses activités entraînant une croissance de ses GES de 3.3% entre 2018 et 2030. Cette hypothèse, mentionnée à la page 10 de la « Nestlé's Net Zero Roadmap », est un défi supplémentaire et se confirme par le rapport annuel 2023. En effet, l'augmentation des activités est apparente dans l'évolution positive du chiffre d'affaires de l'entreprise entre 2022 et 2023 (voir page 39 du rapport annuel 2023). On peut conclure qu'arriver à cet objectif sera difficile, même avec des innovations potentielles et la promotion d'une économie circulaire.

Pour l'instant, le projet est ambitieux car il nécessite une diminution plus significative dans un délai plus court. Comme indiqué auparavant, les externalités positives ou négatives, exercent une influence sur les résultats. Dans ce cas, il faudrait envisager d'adapter l'objectif en vue d'être réaliste et de chercher d'ores et déjà d'autres solutions.

Conclusion : l'objectif 2030 est peu, voire pas réalisable.

6.1.3 Émissions en 2050

En prenant compte des facteurs entravant l'objectif de 2030 et des données mondiales sur l'évolution de la production de plastique, ma conclusion reste incertaine quant à la possibilité d'obtenir la neutralité carbone en 2050. Cela dit, nous ne disposons pas de certitudes absolues sur l'avenir, particulièrement sur les réglementations à venir ou les événements imprévus.

Cependant, en me basant sur les données des prévisionnelles des émissions de GES issues du cycle de vie des plastiques dans le monde, on prévoit une augmentation de 0,48 milliard de tonnes de CO2 entre 2019 et 2030, contre une augmentation de 1,94 milliard de tonnes de CO2 entre 2019 et 2050 (Environmental Integrity Project, al. 2019).

Mes calculs sont basés sur les informations suivantes :

- Les émissions étaient de 0,86 milliard de tonnes en 2019, ce qui correspond, d'après le document cité ci-dessus, aux émissions de CO₂ de 189 centrales à charbon.
- Elles sont prévues pour atteindre 1,34 milliard de tonnes d'ici 2030, ce qui représente une augmentation de 0,48 milliard de tonnes sur cette période.
- Pour l'année 2050, les émissions sont estimées à 2,8 milliards de tonnes, indiquant une augmentation totale de 1,4 milliard de tonnes depuis 2019.

Ces chiffres mettent en évidence une trajectoire significative d'augmentation des émissions. J'ai également utilisé ces données car elles sont cohérentes avec les chiffres actuels publiés par Greenpeace, qui compare également les émissions liées au plastique à celles des centrales à charbon (Greenpeace 2024).

Conclusion : l'objectif 2050 n'est pas atteignable.

Il me semble essentielle d'intégrer ce chapitre, car il nous permettra ultérieurement de prendre du recul sur les actions discutées et de garder un pied sur terre.

7. Analyses des actions mises en place pour la réduction des déchets des emballages plastiques

Comme le montre le précédent chapitre, l'année de référence est 2018, date à laquelle l'entreprise a adhéré au New Plastics Economy Global Commitment¹⁶, également connu sous le nom de Global Commitment (Nestlé 2018). Cette initiative venant de la fondation Ellen MacArthur, a pour but de transitionner vers une économie circulaire d'ici 2025, ce qui s'aligne parfaitement avec la vision à long terme de Nestlé. Nous parcourons les quatre solutions que j'ai pu distinguer lors de mon entretien.

Il est louable qu'une entreprise d'une telle envergure, occupant une position dominante sur le marché, ait volontairement intégré ce projet. Cependant, je considère qu'une des déclarations de l'entreprise concernant sa prédominance sur le marché mondiale de

¹⁶ <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/global-commitment-2023/overview>

l'alimentation semble légèrement sous-estimer sa responsabilité, selon mon interprétation de ce sujet sensible.

« Bien que Nestlé soit une très grande entreprise, sa part du marché au niveau mondial atteint à peine 1,7 %, ce qui est plutôt minime. Même en Suisse, notre importance sur le marché n'est pas aussi forte qu'on le pense : notre part du chiffre d'affaires global sur le marché suisse des denrées alimentaires n'est que de l'ordre de 3 %. »
(Nestlé Suisse 2024a)

Je trouve cela un peu décevant car l'entreprise mène justement des actions visant à provoquer des changements concrets, comme celles que nous verrons. C'est une observation simple qui peut mener au doute sur sa sincérité à vouloir accomplir ses objectifs. Surtout lorsque l'on considère que, selon le rapport de Break Free From Plastic 2023, la majorité des déchets plastiques collectés sont des emballages alimentaires pour toutes les entreprises confondues. Donc, même si la part de marché de Nestlé dans ce secteur est de moins de 2%, ses déchets ont été suffisamment nombreux pour que l'entreprise se classe au deuxième rang parmi les cinq principales entreprises polluantes. Les déchets liés à ses produits ont été retrouvés dans 33 pays (Break Free From Plastic 2023b, p. 5), principalement sous forme de bouteilles et d'emballages alimentaires en plastique. C'est une réalité qui demeure importante. Cela dit, à la lumière de tous leurs engagements, de leurs publications et de leurs indicateurs utilisés, critiquer leurs actions revient à chercher un bouchon plastique dans l'océan.

7.1 Économie circulaire de Nestlé

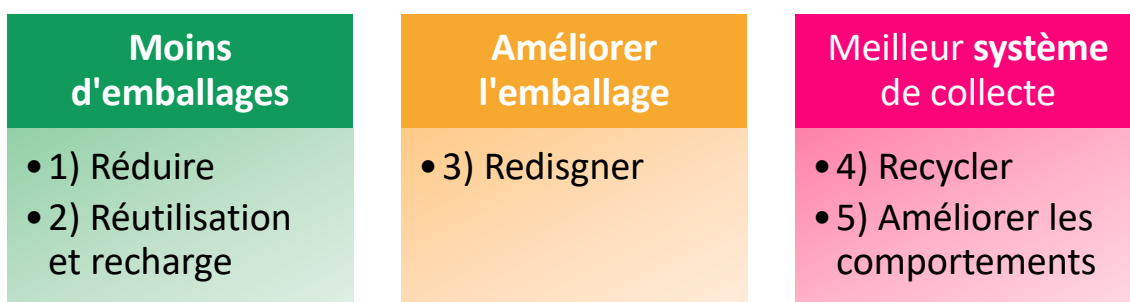
7.1.1 Fondation Ellen MacArthur

Afin de répondre aux exigences planétaires en matière de responsabilité sociétale des entreprises, Nestlé s'est engagée à répondre sur le court terme, soit en 2025, aux engagements de la Fondation Ellen MacArthur. C'est une fondation qui promeut l'économie circulaire et ses avantages dans la contribution des défis mondiaux dans la transition vers la durabilité. Elle travaille à adapter l'implication de cette économie en fonction des secteurs des diverses organisations souhaitant participer au changement. Cette ONG réunit de nombreuses parties prenantes ; des entreprises leaders du marché, des autorités nationales ou locales, etc. Elle s'engage activement à améliorer les modèles d'affaires des entités, la conception de leurs produits et leurs stratégies, dans le but d'atteindre une économie aussi verte que possible (Fondation Ellen MacArthur 2024).

7.1.2 L'approche des cinq piliers pour la conception d'emballages durables

En poursuivant son engagement avec la fondation, les cinq piliers sont « la feuille de route » de Nestlé et se regroupent en trois axes ; réduire la quantité d'emballages, repenser les emballages et investir dans de meilleurs systèmes (voir annexe n°2, question 5). Voici une présentation visuelle repensée de ces piliers :

Figure 3 : Les 5 piliers selon la stratégie de Nestlé (Schéma reproduit)



(Nestlé 2024b)

7.1.3 Réduction des poids et utilisation des autres matériaux

J'ai choisi de regrouper sous cette rubrique, les trois premiers piliers, visibles ci-dessus, parce que je considère que diminuer les emballages contribue à leur amélioration. Pour comprendre le processus de décision de modification d'emballages, j'ai directement posé la question lors de mon entretien.

Pour qu'un produit connaisse une modification de son emballage, il incombe à la marque d'exprimer son souhait pour respecter les engagements de 2025 et, selon la marque, la méthode varie, mais elle implique généralement une évaluation des options disponibles ou/et une analyse du cycle de vie pour déterminer la meilleure solution.

J'ai pu observer durant mes recherches qu'en Suisse, les produits Smarties, Henniez ou Thomy ont bénéficié en premier d'innovations dans leurs emballages. J'ai donc souhaité comprendre les raisons de cette priorisation. D'après les renseignements recueillis et en prenant l'exemple des Smarties, la raison est plus liée à un souci de praticité. En effet, les Smarties ne sont pas sensibles aux conditions extérieures car ce sont des dragées en chocolat enrobées d'une coquille protectrice en sucre. Cette coquille agit comme barrière contre l'humidité et l'oxygène, permettant ainsi de les emballer dans des matériaux à base de papier.

Il faut une certaine cohérence ou motivation pour la refonte d'un emballage. Si le changement nuit à la sécurité et conservation du produit, cela pourrait avoir un impact carbone plus élevé. Par exemple, ajouter des barrières supplémentaires en aluminium ou en plastique rendrait plus complexe le recyclage en raison du mélange de matériaux. Premièrement, on souhaite éviter le plastique et le suremballage, mais aussi assurer la recyclabilité des produits. En suivant cette logique, cela explique pourquoi il n'est pas possible de changer un emballage du jour au lendemain car plusieurs facteurs doivent être pris en compte.

Pour mon analyse, j'ai décidé de choisir un critère pertinent et fiable pour évaluer la cohésion entre l'innovation de l'emballage d'un produit et le chiffre d'affaires de ce dernier. Dans cette optique, j'ai consulté le rapport annuel de 2023 afin d'identifier les produits les plus vendus et d'examiner si Nestlé avait introduit de nouveaux emballages pour ceux-ci. Il est important de noter que cela ne signifie pas que la modification des emballages d'autres produits n'est pas légitime à l'heure actuelle. Cette décision dépend de plusieurs facteurs, y compris les systèmes de collecte dans les pays concernés, sujet que nous aborderons plus tard. Concernant la sélection des produits à prendre dans cette analyse, je me suis basée pour le café, sur mes habitudes quotidiennes et pour l'eau, sur les récentes publications de presse.

En 2023, les boissons liquides et les boissons en poudre ont enregistré les chiffres d'affaires les plus élevés, proportionnellement à l'activité dominante de cette catégorie. Un des types de produit concerné ici est le café. Par exemple, les capsules Dolce Gusto ont vu une réduction de 13% de leur plastique et d'autres capsules de café sont désormais compostables. De plus, il est désormais possible d'acheter du café en vrac (Nestlé Suisse 2020). Ces produits ont bénéficié d'innovations significatives. Nous pouvons ici déterminer une corrélation entre le chiffre d'affaires et l'innovation d'un emballage. Les produits à forte vente pourraient être priorités pour ces améliorations, car ils ont un impact plus grand sur le marché et l'environnement, particulièrement auprès des consommateurs sensibles à l'écologie.

Maintenant, prenant en deuxième exemple, la catégorie associée à l'eau. En ce qui la concerne, Nestlé Waters s'engage à porter la teneur en PET recyclé de ses bouteilles à 35% d'ici 2025 à l'échelle mondiale. De plus, la division « eau » du groupe Nestlé prévoit d'augmenter la teneur en PET recyclé des marques européennes comme Henniez à 50% d'ici 2025. À cela s'ajoute la conformité à la nouvelle réglementation européenne, toutes les bouteilles de boissons en plastique produites dans l'UE doivent avoir un

bouchon fixé à la bouteille. Cette mesure vise à réduire les déchets de bouchons et à garantir que ces derniers soient systématiquement collectés et recyclés (Nestlé Suisse 2024b). Vous pouvez consulter le processus de recyclage des bouteilles en PET et des emballages flexibles aux questions 15 et 17 de l'interview en annexe. En évaluant le chiffres d'affaires et ces innovations, je constate qu'il n'y a pas de corrélation. En effet, le marché de l'eau est le plus petit pour la compagnie. Mais, il aurait pu y avoir un lien avec les données, qui montre que les bouteilles en plastique sont celles majoritaires dans les recensements de types de déchets en plastique.

Bien que plusieurs aspects puissent encourager à une modification des emballages, un autre à prendre en compte est celui concernant l'adaptation aux réalités locales. Par exemple, Nestlé a choisi douze pays comme le Ghana, l'Égypte, les Philippines, et d'autres, pour atteindre la neutralité plastique, c'est-à-dire collecter autant de plastique que ce qui est émis sur le marché dans ces régions spécifiques. Cette attention particulière aide à garantir le succès de ces initiatives et répondre aux besoins spécifiques de chaque marché. Mais cela n'empêche pas qu'elle ait des objectifs uniformes de réduction des emballages plastiques à l'échelle mondiale. Cette analyse se base également sur les réponses aux questions 11, 12 et 23 de l'annexe n°2.

En conclusion, la mise en place de ces piliers reste complexe et nécessite une approche réfléchie et méthodique pour concilier praticité, sécurité et impact environnemental. Nestlé montre une volonté affirmée, même si la réalisation de ces piliers la confronte aux différents contextes locaux et infrastructures existantes. Pour concrétiser cette approche, il faut continuer à développer des solutions innovantes et durables en s'assurant de la pertinence des produits et aux spécificités des pays où ils sont commercialisés, pour véritablement favoriser un impact positif sur le long terme.

7.1.4 Infrastructures, systèmes de collecte et comportements

Nestlé soutient activement le traité mondial des Nations Unies "Business Coalition for the Global Plastic Treaty", qui appelle les gouvernements à prendre des mesures décisives. L'entreprise est engagée à contribuer aux fonds de collecte à travers des systèmes de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), alignés avec sa vision stratégique. Toutefois, elle insiste sur la nécessité que ces contributions soient exclusivement affectées aux investissements destinés à la collecte et au recyclage des déchets (annexe n°2, question 8). Voici une explication du principe « pollueur-payeur » de la REP :

Emballages durables : « Nestlé vers un modèle d'excellence, pour un avenir sans plastique »

« L'obligation de REP implique d'adhérer à un éco-organisme, de lui verser une contribution financière pour la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits, et de disposer des informations minimales sur les produits vendus à déclarer à l'éco-organisme. » (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires 2024)

Dans cette optique, Nestlé soutient activement la mise en place de loi. Mais, jusqu'où devons-nous aller pour influencer les comportements ? Les ONG ont sonné l'alarme sur les déchets plastiques. Les États ont adopté des lois, comme celle exigeant que les bouchons soient solidement fixés aux bouteilles, et les entreprises se sont conformées à cette réglementation. Toutes ces parties prenantes ont fait leur devoir. Il reste à voir si les consommateurs feront le leur. Je suis convaincue que malgré ces mesures, des bouchons continueront à se retrouver dans la nature. À ce stade, devons-nous encore questionner la responsabilité des entreprises ? Il est désolant que nous en soyons arrivés là et que de telles mesures soient nécessaires pour des citoyens adultes. Cela soulève également des doutes sur l'efficacité des actions entreprises pour éduquer et intégrer les principes du développement durable. Ne serait-il pas judicieux pour les États de sensibiliser dès le plus jeune âge par des programmes éducatifs, tandis que les entreprises poursuivraient leurs efforts de sensibilisation à travers leurs emballages et campagnes publicitaires ? Les habitudes sont dures à changer et, il est essentiel de les inculquer correctement dès le plus jeune âge.

7.2 Limites de l'économie circulaire

Ma réflexion personnelle m'a conduit à remettre en question les limites de l'économie circulaire : est-ce simplement une illusion d'une économie plus durable ? J'ai le sentiment que nous pourrions arriver aux mêmes conclusions qu'avec une économie linéaire, car même dans un modèle circulaire, les déchets finissent par sortir du système à un moment donné. Cela revient à repousser le problème dans le temps ; les déchets ne sont pas éliminés aujourd'hui mais seront présents dans le futur, peut-être dans deux ans. On pourrait penser qu'une économie circulaire bien établie nous permet de consommer davantage, mais selon moi, cela ne fait que réduire temporairement la quantité de déchets. Avec ces réflexions, devrions-nous applaudir les entreprises adoptant ce modèle économique, ou devrions-nous leur demander dès maintenant de développer de nouvelles stratégies ? Je me suis interrogée si mon opinion n'était pas minoritaire. Lors de l'entretien, j'ai questionné sur les réflexions concernant ce modèle économique et j'ai également poursuivi mes recherches à ce sujet.

Partie 3 - Conclusions

8. Synthèses des actions pour 2025

Voici une liste non exhaustive des actions mesurables pour 2025, visant à l'amélioration de la durabilité des emballages :

- Réduire l'utilisation de plastique vierge par un tiers, soit de 33% (résultat en 2023 : 14.9%)
- Concevoir des emballages réutilisables, recyclables ou compostables à 100% (résultat en 2023 : 86%)
- Avoir des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés et/ou renouvelables (résultat en 2023 : 41.5%)
- Produire du PET bio à 100%
- Produire 50% de PET recyclé pour les bouteilles d'eaux minérales
- Concevoir 100% des emballages pour le recyclage

9. Limitations du travail

Une limitation de ce travail réside dans le niveau de responsabilité sociétale de Nestlé, qui est déjà élevé par rapport à d'autres entreprises. Cela a rendu la critique difficile. À chaque étape, je devais me demander ce que je pouvais ajouter qui ne soit pas déjà évident ou traité ailleurs, et qui puisse apporter une réflexion nouvelle ou inattendue.

De plus, le choix de mon sujet, qui restait assez général, a également constitué une limitation, même si j'ai tenté de me concentrer sur les emballages en plastique chez Nestlé dans un secteur spécifique. Par exemple, j'aurais pu me concentrer uniquement sur Nestlé Waters et les bouteilles d'eau en plastique. La tâche s'est avérée complexe, car il existe une multitude de données intéressantes provenant d'organisations non gouvernementales, de gouvernements ou d'entreprises partageant leurs rapports. Faire le tri et la sélection des informations a pris énormément de temps.

En me référant au site mondial et suisse de Nestlé, j'ai constaté qu'il y avait une abondance de données à traiter. La lecture de nombreux rapports nécessite une expertise que je ne possède pas encore, ce qui m'a empêché d'analyser certaines données comme les indicateurs de mesure des différentes actions de Nestlé. Mon manque de connaissances approfondies m'a limité dans ma capacité à fournir une

analyse exhaustive dans ces domaines. Par conséquent, j'ai évité de traiter certains points.

Une autre difficulté a été de rendre ce travail concis, clair et intéressant tout en gardant l'objectif principal en vue. La complexité de la multitude d'éléments à considérer a rendu la rédaction de ce travail difficile à synthétiser et à présenter de manière qu'on ne s'y perde pas et qu'il soit intéressant pour tous ceux qui le liront.

10. Recommandations

Transparence des Analyses de Cycle de Vie

Malgré les recommandations dans la partie précédente, je souhaite formuler quelques propositions générales. Une des plus marquantes concerne la transparence : je recommande à Nestlé de rendre publiques toutes les analyses des cycles de vie de ses produits les plus impactants, étant donné le coût de l'investissement qu'elles représentent, comme mentionné lors de l'entretien (annexe n°2, question 28). Une publication détaillée aiderait à démontrer l'efficacité des actions de Nestlé et à rassurer les parties externes. De plus, cela pourrait bénéficier aux petites entreprises en leur fournissant une base solide.

Réduction et simplification des rapports

De plus, je suggère de réduire le nombre de pages et de rapports publiés sur leur site. Une trop grande quantité d'informations peut donner l'impression de greenwashing, car elle peut sembler excessive et susciter des doutes. Simplifier et clarifier la présentation de ces actions serait bénéfique pour éviter toute confusion. Bien que l'entreprise entreprenne de nombreuses initiatives dans les domaines social, environnemental et économique, il est crucial de les présenter de manière transparente compte tenu de l'impact significatif de Nestlé dans ces domaines.

Révision de la stratégie économique

Je salue l'engagement de Nestlé envers l'économie circulaire. Cependant, je recommande de réévaluer la stratégie pour 2030 et d'envisager une approche au-delà du modèle circulaire, conscient que cette économie n'est pas une solution pérenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette stratégie doit intégrer des solutions innovantes et ambitieuses pour répondre aux défis climatiques actuels de manière efficace et durable.

Infrastructures de recyclage chez les distributeurs

Pour renforcer son engagement en matière de responsabilité sociétale, Nestlé pourrait encourager ses distributeurs à installer des infrastructures de recyclage et à prévoir des compensations en cas de non-conformité, en prenant en compte les capacités financières des pays où opèrent ces distributeurs. Ces compensations pourraient être réaffectées pour financer la recherche et le développement, ainsi que pour soutenir l'achat et la mise en place de conteneurs de recyclage. Comme discuté avec mon contact, Nestlé ne peut pas relever ce défi seul et ne devrait pas supporter seul la charge financière associée. Cette recommandation est importante étant donné la présence quasi universelle des produits Nestlé, ce qui en ferait un changement significatif à grande échelle. Elle favoriserait l'efficacité des initiatives visant à rendre les emballages recyclables, tout en évitant de déplacer la responsabilité vers d'autres acteurs une fois les produits sur le marché.

Facilitation du Recyclage pour les Consommateurs

Il est essentiel de proposer des solutions aux consommateurs, car tous ne peuvent pas avoir de conteneurs chez eux, ce qui peut représenter un coût, et le retour des emballages au magasin peut poser des problèmes physiques ou de mobilité pour certaines personnes. Il serait dommage d'investir massivement dans une refonte d'emballages recyclables sans garantir leur réelle recyclabilité par la suite.

11. Conclusion

Tout au long de ce travail, nous avons pu explorer les diverses initiatives mises en œuvre par Nestlé, telles que la promotion de l'économie circulaire, l'établissement d'infrastructures et de systèmes de collecte, la sensibilisation des parties prenantes et l'adaptation aux nouvelles réglementations. Les défis auxquels l'entreprise est confrontée sont étroitement liés à l'extension des infrastructures et des systèmes de collecte dans les pays à faible revenu, ainsi qu'à la nécessité de rendre leurs produits accessibles à ces populations en utilisant des matériaux à faible coût comme le plastique. De plus, il existe le défi crucial de la décarbonisation globale : bien que le passage aux énergies renouvelables puisse rendre le verre et l'aluminium plus attrayants en termes d'empreinte carbone à l'avenir, cette transition reste un objectif à atteindre (voir annexe n°2, question 20).

Un défi particulier auquel Nestlé est confronté réside dans la perception souvent négative de l'entreprise, fréquemment critiquée pour divers scandales environnementaux et sociaux. Cette réputation place Nestlé sous une pression constante pour dépasser les attentes, même si cette responsabilité n'est pas toujours partagée équitablement avec d'autres entreprises ou organisations. Encourager une collaboration accrue et une transparence entre toutes les parties prenantes, y compris les concurrents, pourrait favoriser l'adoption de pratiques plus durables et responsables.

Dans le cadre de ses efforts pour la durabilité, Nestlé devrait rendre accessible les analyses de cycle de vie de ses produits. Cette initiative ne bénéficierait pas seulement à Nestlé elle-même, mais également à d'autres entreprises qui partagent une responsabilité similaire sans avoir les ressources nécessaires pour mener de telles études. Cela serait particulièrement bénéfique pour les start-ups et les petites entreprises, facilitant ainsi une meilleure transparence et une prise de décision plus responsable dans l'ensemble du secteur.

Pour conclure, réaliser ce travail a été une expérience enrichissante qui m'a permis de développer une compréhension approfondie des concepts abordés dans mes cours. C'est une source de fierté personnelle d'avoir mené ce projet de bout en bout, et j'espère qu'il vous a apporté autant de satisfaction que j'en ai eu à le réaliser.

Bibliographie

- 24 HEURES, 2024. Santé – L'eau en bouteille contient davantage de particules de plastique. *24 heures* [en ligne]. 8 janvier 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.20min.ch/fr/story/sante-leau-en-bouteille-contient-davantage-de-particules-de-plastique-596486525502> [consulté le 30 avril 2024].
- ADELIN SCHERANTZ, 2023. *Vers des nouveaux modèles* [en ligne]. Cours de management durable, Haute École de Gestion de Genève. 22 septembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://cyberlearn.hes-so.ch/mod/folder/view.php?id=1098559> [consulté le 9 juillet 2024].
- AMBRE GIOVANNI, 2024. Jour de la Terre : combattre la pollution plastique. *Fondation David Suzuki* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://fr.davidsuzuki.org/blogue/jour-de-la-terre-combattre-la-pollution-plastique/> [consulté le 7 juillet 2024].
- ARE, Office fédéral du développement territorial, 1987. 1987: Le Rapport Brundtland. *are.admin.ch* [en ligne]. 1987. Disponible à l'adresse : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/medien-und-publikationen/publikationen/nachhaltige-entwicklung/brundtland-report.html> [consulté le 19 mars 2024].
- BREAK FREE FROM PLASTIC, 2020. *BFFP-Brand Audit Report* [en ligne]. Branded Volume III. Disponible à l'adresse : <https://brandaudit.breakfreefromplastic.org/wp-content/uploads/2023/01/BFFP-Brand-Audit-Report-2020.pdf> [consulté le 18 mars 2024].
- BREAK FREE FROM PLASTIC, 2023a. About BFFP. *Break Free From Plastic* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.breakfreefromplastic.org/about/> [consulté le 14 avril 2024].
- BREAK FREE FROM PLASTIC, 2023b. *BFFP-Brand Audit Report* [en ligne]. Volume VI. Branded. Disponible à l'adresse : https://drive.google.com/file/d/1YFyfRv4m_viZZXa8b1HdpucDX3WEwJzv/view?usp=sharing&usp=embed_facebook [consulté le 14 avril 2024].
- BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC (BNQ), 2007. plastique vierge. *Grand dictionnaire terminologique* [en ligne]. Office québécois de la langue française. Disponible à l'adresse : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8354763/plastique-vierge> [consulté le 8 juillet 2024].
- CILGIA GRASS, RINGIER BRAND STUDIO, 2023. *Pourquoi ne pas simplement supprimer le plastique?* | *Migros* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://corporate.migros.ch/fr/story/pourquoi-ne-pas-simplement-supprimer-le-plastique> [consulté le 26 avril 2024].
- COMITÉ DE L'AGRICULTURE, 2022. *Orientations sur l'utilisation des plastiques dans le secteur agricole* [en ligne]. FAO. COAG/2022/16. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d558cddb-c368-4ba1-a54e-4afdcf50effe/content> [consulté le 5 juillet 2024].
- CONFÉDÉRATION SUISSE, 2020. Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables. *eda.admin.ch* [en ligne]. 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-12-fuer-nachhaltige-konsum-und-produktionsmuster-sorgen.html> [consulté le 12 mars 2024].

CONFÉDÉRATION SUISSE, 2024. 17 objectifs de développement durable. *eda.admin.ch* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html> [consulté le 11 mars 2024].

DR MARTIN JUNEAU, M.D., FRCP, 2024. Effets nocifs des plastiques sur la santé cardiovasculaire. *Observatoire de la prévention de l'Institut de Cardiologie de Montréal* [en ligne]. 12 avril 2024. Disponible à l'adresse : <https://observatoireprevention.org/2024/04/12/effets-nocifs-des-plastiques-sur-la-sante-cardiovasculaire/> [consulté le 3 juillet 2024].

ELIPSO. les fonctionnalités de l'emballage. *elipso.org* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.elipso.org/fonctionnalites-de-l-emballage/> [consulté le 25 avril 2024].

ENVIRONMENTAL INTEGRITY PROJECT, AL., 2019. *GHG emissions from plastic lifecycle globally 2050* [en ligne]. Statista. Disponible à l'adresse : <https://www.statista.com/statistics/1011906/forecast-ghg-plastic-lifecycle-globally/> [consulté le 10 juillet 2024].

FONDATION ELLEN MACARTHUR, 2024. About us: What we do. [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/about-us/what-we-do> [consulté le 10 juillet 2024].

G. PULIDO-REYES ET AL, 2022. Nanoplastics removal during drinking water treatment: Laboratory- and pilot-scale experiments and modeling. In : *Journal of Hazardous Materials 436 (2022) 129011*, p. 1,2. Elsevier B.V. 2022. DOI doi:10.1016/j.jhazmat.2022.129011.

G.MANNAERTS, 2020. Français : *Schéma de l'économie circulaire, inspiré de File:Ringmajandus circular economy osapooled stakeholders.gif* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Economie_circulaire.png [consulté le 9 juillet 2024].

GRAHAM FORBES, 2023. Réduire la production de plastique d'au moins 75% d'ici 2040 est essentiel. *Greenpeace Suisse* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.greenpeace.ch/fr/story-fr/103313/reduire-production-plastique-2040/> [consulté le 28 avril 2024].

GREENPEACE, 2024. Tout savoir sur la pollution par le plastique. *Greenpeace Suisse* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.greenpeace.ch/fr/agir/pour-avenir-sans-plastique/tout-savoir-pollution-plastique/> [consulté le 7 juillet 2024].

GREENPEACE, 2023. Le recyclage du plastique: une impasse. *Greenpeace Suisse* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.greenpeace.ch/fr/story-fr/98634/recyclage-plastique-une-impasse/> [consulté le 25 avril 2024].

ISO, 2021. ISO - ISO 26000 - Responsabilité sociale. *ISO* [en ligne]. 15 octobre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.iso.org/iso-26000-social-responsibility.html> [consulté le 22 mars 2024].

LAURE DE MATOS, ANTOINE FONTENEAU, 2018. Le 7ème continent : un monstre de plastique | TV5MONDE - Informations. [en ligne]. 24 mars 2018. Disponible à l'adresse : <https://information.tv5monde.com/international/le-7eme-continent-un-monstre-de-plastique-1445> [consulté le 5 juillet 2024].

MARK SCHNEIDER, CEO DE NESTLÉ, 2019. Les emballages sont des matériaux recyclables. [en ligne]. 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.ch/fr/icietmaintenant/packaging> [consulté le 10 juillet 2024].

MIGROS, 2023. Quand le plastique est-il le bon choix? *Migros - Corporate* [en ligne]. 9 juin 2023. Disponible à l'adresse : <https://corporate.migros.ch/fr/story/quand-le-plastique-est-il-le-bon-choix> [consulté le 26 avril 2024].

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2024. Cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/cadre-general-filieres-responsabilite-elargie-producteurs> [consulté le 11 juillet 2024].

NATGEOFRANCE, 2022. Le 7e continent pourrait-il être amené à disparaître? *National Geographic* [en ligne]. 17 octobre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2022/10/le-7e-continent-pourrait-il-etre-amene-a-disparaitre> [consulté le 7 juillet 2024].

NATIONS UNIES, 2023. La COP28 se termine par un appel à « s'éloigner » des combustibles fossiles | ONU Info [en ligne]. 13 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://news.un.org/fr/story/2023/12/1141597> [consulté le 11 avril 2024].

NATIONS UNIES, United, 2023. COP28 : l'action climatique ne peut attendre | Nations Unies. *United Nations* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/fr/climatechange/cop28> [consulté le 11 avril 2024].

NATIONS, United, 2022. L'Accord de Paris | Nations Unies. *United Nations* [en ligne]. 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/fr/climatechange/paris-agreement> [consulté le 18 mars 2024].

NATIONS, United, 2023a. Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde | Nations Unies. *United Nations* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde> [consulté le 11 mars 2024].

NATIONS, United, 2023b. Zéro émission nette | Nations Unies. *United Nations* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/fr/climatechange/net-zero-coalition> [consulté le 18 mars 2024].

NESTLÉ, 2012. *Nestlé Good Food Good Life logo* [en ligne]. [photo]. Disponible à l'adresse : <https://www.flickr.com/photos/nestle/8223207481/> [consulté le 11 juillet 2024].

NESTLÉ, 2018. Nestlé intensifie ses efforts dans la lutte contre les déchets plastiques et la pollution. *Communiqué de presse* [en ligne]. Vevey, 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.com/sites/default/files/asset-library/documents/media/press-release/2018-october/nestle-addressing-plastics-waste-pollution-fr.pdf> [consulté le 11 juillet 2024]

NESTLÉ, 2023a. NESTLÉ EN UN COUP D'OEIL | Découvrez Nestlé. *nestle.ch* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.ch/fr/nos-chiffres> [consulté le 19 mars 2024].

NESTLÉ, 2023b. *Creating Shared Value and Sustainability Report 2023* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.com/sites/default/files/2024-02/creating-shared-value-sustainability-report-2023-en.pdf> [consulté le 19 mars 2024].

NESTLÉ, 2023c. *Nestlé's Net Zero Roadmap* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.com/sites/default/files/2023-12/nestle-net-zero-roadmap-en.pdf> [consulté le 19 mars 2024].

NESTLÉ, 2024a. Nos emballages | Découvrez Nestlé en Suisse. *nestle.ch* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.ch/fr/durabilite/reduction-des-dechets/emballages> [consulté le 25 avril 2024].

NESTLÉ, 2024b. *Nestlé's Approach to Sustainability in Packaging* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.com/sites/default/files/2024-06/nestle-approach-sustainability-packaging.pdf> [consulté le 25 avril 2024].

NESTLÉ SUISSE, 2020. Nestlé Suisse teste la vente en vrac | Nestlé. [en ligne]. 19 mai 2020. Disponible à l'adresse : https://www.nestle.ch/fr/media/pressreleases/nestle_suisse_vente_en_vrac [consulté le 11 juillet 2024].

NESTLÉ SUISSE, 2024a. *Est-ce que Nestlé domine le marché mondial de l'alimentation?* | *Nestlé* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.ch/fr/demandez-nestle/reponses/fragnestle6> [consulté le 11 juillet 2024].

NESTLÉ SUISSE, 2024b. Pourquoi nous avons changé le bouchon de nos bouteilles PET | Nestlé. [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.nestle.ch/fr/demandez-nous/answer/etantpluspratique> [consulté le 11 juillet 2024].

OCDE, 2023. *Vers l'élimination de la pollution plastique d'ici 2040 Analyse des scénarios d'action Conclusions préliminaires* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/environnement/plastiques/Vers-l-elimination-de-la-pollution-plastique-d-ici-2040-Analyse-des-scenarios-politiques.pdf>

OFEV, 2022. Économie circulaire [en ligne]. 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themen/thema-wirtschaft-und-konsum/fachinformationen-wirtschaft-und-konsum/kreislaufwirtschaft.html> [consulté le 9 juillet 2024].

OFEV, Office fédéral de l'environnement. Déchets alimentaires. *bafu.admin.ch* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themen/thema-abfall/abfallwegweiser--stichworte-a--z/biogene-abfaelle/abfallarten/lebensmittelabfaelle.html> [consulté le 26 avril 2024].

OFEV, Office fédéral de l'environnement, 2023. Stratégie climatique à long terme 2050. *bafu.admin.ch* [en ligne]. 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themen/thema-klima/klimawandel-stoppen-und-folgen-meistern/massnahmen-der-schweiz-zur-verminderung-ihrer-treibhausgasemissionen/ziele-der-schweiz-zur-verminderung-ihrer-treibhausgasemissionen/indikatives-ziel-2050/langfristige-klimastrategie-2050.html> [consulté le 14 mars 2024].

OMS AFRIQUE, 2024. Agir face aux impacts sanitaires de la pollution plastique en Afrique. *OMS | Bureau régional pour l'Afrique* [en ligne]. 24 juin 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.afro.who.int/fr/news/agir-face-aux-impacts-sanitaires-de-la-pollution-plastique-en-afrique> [consulté le 3 juillet 2024].

PARLEMENT SUISSE, 2024. 24.3353 | *Évaluation de l'impact sur la santé des microparticules de plastique en suspension dans l'air* | *Objet* | *Le Parlement suisse* [en ligne]. 24.3353. 24.3353. Disponible à l'adresse : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20243353> [consulté le 3 juillet 2024].

PHILIP LANDRIGAN, 2024. Pour la première fois, des chercheurs associent les microplastiques aux maladies cardiaques. *National Geographic* [en ligne]. 15 avril 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/sciences/cardiologie-medecine-sante-pour-la-premiere-fois-des-chercheurs-associent-les-microplastiques-aux-maladies-cardiaques> [consulté le 8 juillet 2024].

PUBLIC EYE. Les tendances dans le secteur agroalimentaire. *publiceye.ch* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/negoce-agricole/tendances-mondiales> [consulté le 28 avril 2024].

Rapport du GIEC : 3 raisons d'agir d'urgence, 2024. *Greenpeace France* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.greenpeace.fr/rapport-giec-3-raisons-dagir-durgence/> [consulté le 18 mars 2024].

RTS, 2021. Nestlé figure dans le top-5 des plus gros pollueurs au plastique du monde. *rts.ch* [en ligne]. 25 octobre 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/suisse/12591974-nestle-figure-dans-le-top5-des-plus-gros-pollueurs-au-plastique-du-monde.html> [consulté le 22 mars 2024].

SAVE FOOD, FIGHT WASTE. Gaspillage alimentaire. *Gaspillage alimentaire* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://savefood.ch/fr/gaspillage-alimentaire.html> [consulté le 26 avril 2024].

SIMPLY SCIENCE, 2015. Du plastique, mais pas n'importe lequel! *SimplyScience* [en ligne]. 4 février 2015. Disponible à l'adresse : <https://www.simplyscience.ch/fr/enfants/decouvre/du-plastique-mais-pas-nimporte-lequel> [consulté le 11 avril 2024].

TARA HAELLE, 2024. Pour la première fois, des chercheurs associent les microplastiques aux maladies cardiaques | National Geographic. *nationalgeographic.fr* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.nationalgeographic.fr/sciences/cardiologie-medecine-sante-pour-la-premiere-fois-des-chercheurs-associent-les-microplastiques-aux-maladies-cardiaques> [consulté le 30 avril 2024].

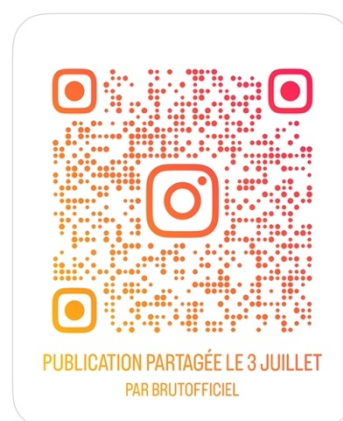
THE OCEAN CLEANUP, 2024. Ocean Plastic Pollution Explained. *The Ocean Cleanup* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://theoceancleanup.com/ocean-plastic-pollution-explained/> [consulté le 5 juillet 2024].

THE SEACLEANERS, 2024. Tout savoir sur la pollution plastique de l'océan. *The SeaCleaners* [en ligne]. 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.theseacleaners.org/fr/la-pollution-plastique/> [consulté le 5 juillet 2024].

UNEP, 2018. Planète plastique : de minuscules particules de plastique polluent notre sol. *UNEP* [en ligne]. 4 avril 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/planete-plastique-de-minuscules-particules-de-plastique-polluent-notre> [consulté le 7 juillet 2024].

WCED, 1987. *Our Common Future; Brundtland Report 1987* [en ligne]. p.41 : The World Commission on Environment and Development. Disponible à l'adresse : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf> [consulté le 8 mars 2024].

Annexe 1 : Publications Instagram



Annexe 2 : Interview avec le contact chez Nestlé

Profil de la personne de contact

Dirige le département des emballages chez Nestlé dans deux pays d'Europe. Son rôle est de veiller à la sécurité alimentaire des emballages, à la conformité réglementaire et au respect de l'environnement.

Favorise la collaboration avec les parties prenantes pour trouver des solutions et des politiques innovantes, en travaillant en vue d'une économie circulaire à bilan carbone nul pour les emballages, et contribue activement à plusieurs groupes de travail de l'industrie.

Contexte :

Il est essentiel pour une entreprise agroalimentaire d'utiliser des emballages pour s'assurer de délivrer des produits qui soient « safe » aux consommateurs et pour préserver la qualité du produit (la plupart des produits sont sensibles à l'humidité, à l'oxygène et à la lumière). Lors de la conception des emballages, les besoins en termes de protection du produit sont pris en compte ainsi que la sensibilité du produit afin d'obtenir un emballage adéquat. L'entreprise s'assure aussi de ne pas faire de suremballage (plus coûteux, et moins respectueux de l'environnement) et, lors de l'optimisation des emballages (réduction du poids de l'emballage), il faut veiller à ce que cela n'impacte pas la préservation du produit, car cela favoriserait la création de déchets alimentaires. Les déchets alimentaires ont un impact négatif plus important que l'emballage lui-même sur l'environnement.

De manière générale, lors de l'analyse du cycle de vie des produits emballés sur toute la chaîne de valeur depuis l'extraction des matières premières (l'agriculture, les ingrédients) jusqu'à la fin de vie (en passant par l'aspect logistique et les opérations dans l'usine), les emballages représentent en moyenne 10% de l'impact carbone. 70% de l'impact carbone est lié aux ingrédients et à l'agriculture, raison pour laquelle les actions pour la durabilité se concentrent sur l'agriculture régénératrice.

1. **Pensez-vous que la demande croissante en matière d'emballages responsables représente une opportunité commerciale pour répondre à une demande plus écologique, ou considérez-vous cela comme un défi qui pourrait affecter votre position sur le marché et vos bénéfices ?**

C'est une opportunité. Il n'y a pas de demande en tant que telle d'emballage durable (l'emballage est censé être durable s'il accomplit son rôle de préservation des produits),

mais il faut veiller à ce qu'ils ne finissent pas dans la nature ou dans les décharges. Il faut s'assurer que les emballages plastiques (EP) restent dans la boucle de la circularité (quelque chose qui soit conforme à l'approche de l'économie circulaire) – économie circulaire pour un emballage donné) et de l'économie circulaire et qu'ils puissent être réutilisés, recyclés et revalorisés. Réduire l'impact environnemental des emballages peut se faire par la réduction du poids des EP ou à travers l'utilisation de matériaux ayant moins d'impact sur l'environnement, ou encore en s'assurant que les emballages soient recyclables et qu'ils puissent effectivement être recyclés. Il est important de noter que le fait d'être recyclable ne garantit pas forcément qu'ils seront effectivement recyclés, cela dépend des infrastructures de recyclage et de collecte disponibles dans les pays où les produits seront commercialisés.

Même si Nestlé s'engage à soutenir financièrement l'établissement de ces infrastructures, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une seule entreprise mette en place des systèmes de collecte et de gestion des déchets, car cela relève de la responsabilité des gouvernements. Nestlé ne peut pas être la seule entreprise à s'impliquer, car c'est un défi immense, notamment en ce qui concerne les EP dans la nature. Aucune entreprise ne peut résoudre cela seule de manière solitaire, il faut une collaboration sur toute la chaîne de valeur pour y parvenir. Il est essentiel que les gouvernements mettent en place les bonnes réglementations afin que toutes les entreprises commercialisant des produits soient soumises aux mêmes règles, assurant ainsi une compétition plus équitable. Sinon, ce sont toujours les mêmes qui vont devoir payer. Il y a un coût associé à tous ces systèmes et matériaux durables, et le consommateur n'est pas prêt à voir ces coûts se refléter dans les prix des produits. Pour la plupart des consommateurs, cela doit faire partie par défaut de la responsabilité de l'entreprise.

2. Quelles sont les actions mises en place par Nestlé ?

Nous travaillons sur la redéfinition du design des emballages pour les rendre plus facilement recyclables, investissons dans des initiatives pour la collecte et le recyclage dans des endroits comme l'Indonésie, les Philippines, le Ghana et la Colombie, où il n'y a pas vraiment d'infrastructures pour s'assurer que les emballages ne finissent pas dans la nature, et nous faisons du « lobbying » pour que des lois efficaces soient mises en place. Nous voulons que nos initiatives volontaires deviennent obligatoires pour toutes les entreprises afin de provoquer un changement et d'atteindre une économie d'échelle, et ainsi faire une différence notable dans les différents pays. Nestlé représente environ 1% de ce qui est vendu sur le marché, même si c'est la plus grande entreprise d'agroalimentaire mondiale. Nous voulons donc que toutes les entreprises qui émettent

des emballages sur le marché contribuent à la gestion des déchets d'emballages. Nous soutenons que le traité global sur les plastiques développé par les Nations Unies pour l'environnement soit obligatoire pour tous les pays.

3. Quels sont les défis les plus importants auxquels Nestlé est confronté dans sa transition vers des emballages plus durables, et comment y répondez-vous ?

L'absence d'infrastructures de gestion des déchets est un problème majeur dans de nombreux pays où Nestlé est présent. Même si le design des emballages est repensé, par exemple en passant d'un emballage qui associe différents matériaux (comme différents types de plastique ou un mélange de papier-aluminium) qui ne sont pas recyclables, à un emballage recyclable, cela ne garantit pas qu'ils seront effectivement recyclés, car il n'y a pas de système de collecte adéquat dans le pays en question.

4. Pensez-vous que l'économie circulaire soit sur le long terme une solution pour résoudre les défis liés aux emballages plastiques et à la durabilité ?

L'économie circulaire seule ne résoudra pas tous les problèmes. Il est nécessaire d'évaluer l'impact environnemental que l'économie circulaire peut avoir. Par exemple, un emballage recyclable peut avoir un impact carbone ou sur les écosystèmes plus important qu'un emballage non recyclable. Il est crucial de trouver comment combiner l'économie circulaire avec les enjeux du réchauffement climatique et les autres problèmes environnementaux. L'économie circulaire est un outil sur lequel il ne faut pas se focaliser exclusivement, mais il est également essentiel de viser une économie circulaire aussi durable que possible.

5. Le CEO de Nestlé Mark Schneider l'a souligné à l'occasion de l'inauguration de l'institut : « Aucun de nos emballages ne doit finir dans une décharge ou dans la nature. » Vous ne pouvez pas contrôler ce que font les gens des emballages alors comment comptez-vous y parvenir ?

C'est une vision à long terme, et les problèmes complexes ne peuvent pas être résolus par une solution unique. Pour parvenir à cette vision, plusieurs solutions peuvent être envisagées, divisées en différentes étapes. Pour exemple, il y a l'engagement 2025 et la mise en place d'une stratégie post-2025. Nestlé a issu ses engagements 2025 en avril 2018. Six mois après, Nestlé a signé le "global commitment" avec la fondation Ellen MacArthur mentionnant qu'avant 2025, les emballages seront recyclables, réutilisables ou compostables.

Pour l'engagement 2025, voici quelques actions : refonte du design des emballages pour les rendre recyclables, contribution à l'investissement dans les infrastructures de collecte

et de recyclage (participation à 220 projets/initiatives dans le monde où Nestlé finance ou cofinance la collecte, le recyclage ou la valorisation des emballages), participation à des actions d'éducation et de sensibilisation sur l'impact des emballages sur la nature (vulgariser et communiquer l'impact environnemental aux clients, aux consommateurs et aux employés), augmentation de l'utilisation de matières recyclées dans les emballages (signalant une demande d'utilisation d'emballages avec des matériaux recyclés, ce qui incite l'industrie à investir dans des technologies de recyclage « si Nestlé est prêt à le faire, nous les autres entreprises on peut aussi investir de manière safe sur ces technologies »).

Cet engagement 2025 est constitué de cinq piliers qui sont la feuille de route de Nestlé, divisés en trois axes : réduire la quantité d'emballages, repenser les emballages et investir dans de meilleurs systèmes (collecte, recyclage, éducation et sensibilisation). Nestlé a besoin de collaborations pour atteindre ces cinq piliers.

→ Voir rapport des progrès des entreprises de bien de consommation. Regarder le rapport sur les 5 ans des progrès de l'initiative. La fondation est pionnière dans l'économie circulaire → initiative new plastic économie (dont Nestlé est membre).

6. Peux-tu me donner quelques actions de votre stratégie post-2025 ?

Ce n'est pas encore publié, nous sommes en train de travailler dessus. Ce n'est pas quelque chose qui est déjà validé en interne et donc des informations publiques ne peuvent pas être partagées. Ce qui est sûr, c'est que ce soit une continuité de ce qui a été fait pour 2025, et qui correspond à notre vision qu'aucun de nos emballages ne finisse dans la nature. C'est une vision à long terme conforme au traité sur les emballages avec les nations unies. Les 5 piliers ne vont certainement pas disparaître car ils restent pertinents, mais peut-être on va plus se focaliser sur un pilier et cela dépendra aussi des zones géographiques (on prendra en compte les réglementations et l'état des infrastructures locales).

7. Selon vous, est-ce à l'entreprise de sensibiliser les consommateurs sur le tri des emballages ? Si oui, comment l'entreprise peut les sensibiliser ?

Ce n'est pas uniquement le rôle de Nestlé ou de l'État, mais de tout le monde dans la chaîne de valeur qui doit y contribuer. Nestlé joue son rôle à travers les emballages et communique sur la façon de les recycler en fin de vie. Cependant, cela n'est possible que s'il existe des systèmes de collecte dans les pays où les emballages deviennent des déchets, et si ces systèmes sont harmonisés. Par exemple, s'il est difficile de ramener les mêmes choses à la déchèterie d'un canton à l'autre en Suisse, il sera compliqué de

communiquer quelque chose d'uniforme sur l'emballage. Nestlé travaille avec les gouvernements pour harmoniser autant que possible ces systèmes.

8. Existe-t-il un planning des délais pour atteindre ses objectifs ? Avec des seuils fixés par an ou des nombres d'articles par gamme de produits ?

Un objectif est d'atteindre d'ici 2025 que 95% des emballages soient conçus pour le recyclage. Cela signifie que Nestlé fait tout ce qui est en son pouvoir en tant qu'émetteur d'emballage sur le marché pour s'assurer que les emballages puissent techniquement être recyclés dans les infrastructures existantes. Cependant, la partie recyclable en elle-même ne peut pas être contrôlée à 100% car cela dépend de la capacité du pays en termes de collecte pour le recyclage, et ce n'est pas de la responsabilité de Nestlé. C'est pourquoi Nestlé pousse les gouvernements à mettre en place des réglementations uniformes.

Nestlé est prêt à payer des REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) pour contribuer à sa vision d'éviter que les emballages ne finissent dans la nature. Cependant il faut que les fonds collectés via les REP soient effectivement investis dans la collecte et le recyclage des emballages. Pour cette vision, le traité global est important. Nestlé soutient le traité global des Nations Unies, la "Business Coalition for the Global Plastic Treaty", qui encourage les gouvernements à prendre des mesures.

9. Pourquoi il n'est pas possible d'atteindre les 100% de conception d'emballages recyclables ? (et seulement 95%)

Pour des raisons techniques, où il n'y a pas d'autres solutions que les emballages existants pour maintenir le même niveau de protection.

10. Pouvez-vous me donner le top 3 des produits les plus commercialisés par Nestlé contenant des emballages plastique ? (Selon rapport financier p.98 et globalement ; boissons liquides et en poudre, eaux, produits laitiers et glace)

Nous ne communiquons pas ce genre d'information mais le rapport annuel donne une indication sur les catégories de produits les plus vendues.

→Regarder le rapport annuel et les différents chiffres d'affaires.

11. Pourquoi les produits Smarties, Henniez ou thomy en Suisse ont bénéficié en premier d'innovation dans leurs emballages et pas d'autres ? Est-ce par souci de praticité ou est-ce car ce sont les produits les plus vendus ?

Cela dépend des technologies existantes et de la sensibilité des produits. Toutes les bouteilles d'eau sont fabriquées à partir de matières recyclées. L'objectif d'ici 2025 pour les eaux minérales est d'avoir 50% de PET recyclé dans les bouteilles à travers le monde. Pour Smarties, la marque a converti tous ses emballages plastiques en papier.

Smarties n'étant pas un produit très sensible grâce à sa coquille en sucre qui préserve naturellement le chocolat. Cependant, cette transition est compliquée pour d'autres produits car le papier ne possède pas de barrière à l'humidité et à l'oxygène. Cela signifie qu'il faut ajouter des barrières, telles que des matériaux plastiques ou des revêtements en aluminium, tout en veillant à ce que l'emballage reste recyclable et ait un impact environnemental positif. En ajoutant trop de barrières, l'emballage risque de ne plus être recyclable ou de présenter un impact carbone plus élevé que le plastique. Lors d'un changement d'emballage, nous évaluons la sensibilité du produit et la préservation de sa qualité.

12. Qui décide de modifier les emballages, y a-t-il un processus ?

La marque doit exprimer sa volonté de changer d'emballage. Toutes les marques, quelles que soient les catégories, doivent de toute façon atteindre les engagements 2025 à l'échelle mondiale. Les méthodes pour y parvenir peuvent varier d'une marque à l'autre. Pour ce faire, nous évaluons les options existantes et réalisons une analyse du cycle de vie pour prendre la meilleure décision.

Par exemple, en Angleterre, pour les emballages des Kit Kat à deux doigts, il y avait auparavant un film en aluminium avec une bande en papier. Ces emballages étaient produits par des machines très anciennes qui existaient depuis des décennies et ne pouvaient pas être remplacées. Par conséquent, il était nécessaire de réinvestir dans l'usine. Une étude d'analyse du cycle de vie a donc été menée pour déterminer s'il fallait remplacer ces machines ou changer de matériau, car les machines capables de produire des emballages avec du papier et de l'aluminium n'existaient plus. Il fallait donc opter soit pour du plastique, du plastique recyclé ou du papier, mais le papier était très épais.

Selon l'analyse du cycle de vie, la solution qui avait le plus de sens d'un point de vue environnemental était d'utiliser du plastique avec des matériaux recyclés, c'est donc ce qui a été fait finalement. Ainsi, le but n'est pas d'éliminer le plastique en tant que matériau, mais plutôt de l'utiliser dans des applications qui ont un sens sur le plan environnemental et de garantir l'existence d'un système de collecte et de recyclage des emballages plastiques.

13. Le mot "recyclable" signifie-t-il bien que les emballages puissent être recyclés et fabriqués à partir de matériaux recyclables ? Aussi, que signifie qu'un emballage puisse être renouvelable ?

Recyclable, ce n'est pas la même chose que recyclé ou qu'emballage avec des matériaux recyclés. Dans le cadre du « Global Commitment », un emballage recyclable

est fait à partir de matériaux ou combinaison de matériaux recyclables et dans certains pays, il existe des technologies prouvées permettant de les recycler et que le taux de recyclage pour une population de 500 millions d'habitants à travers le monde est au moins 30%. Par exemple, une bouteille en PET est considérée comme recyclable alors qu'un emballage flexible comme les sachets pour la nourriture des chats, constitués actuellement pour la plupart d'un mélange de différents types de plastiques et d'une feuille d'aluminium, n'est pas considéré comme recyclable. Techniquement, cela peut être recyclé, mais la technologie n'est pas disponible à une échelle significative pour permettre leur recyclage. Pour tout ce qui est mélange de matériaux, on se concentre généralement sur ce qu'on appelle le « design for recycling » afin de simplifier les emballages et d'utiliser majoritairement un seul matériau, si possible, pour faciliter le recyclage. Et donc, recyclable ne veut pas dire recyclé. Pour qu'un emballage soit recyclé, il faut qu'il soit recyclable mais aussi qu'il y ait l'infrastructure en place dans le pays où l'emballage devient un déchet, pour le collecter, le trier et le recycler.

Renouvelable. Un emballage renouvelable est un emballage fait à partir de matière renouvelable, par exemple à partir de bois. Le papier est considéré comme renouvelable car il vient de forêts gérées de manière durable et qui se renouvellent dans un laps de temps limité. Les emballages d'origine fossile, comme la plupart des plastiques, ne sont pas considérés comme renouvelables car le pétrole se renouvelle sur des millions d'années. Les matériaux renouvelables sont souvent à base de plantes. Quand on dit qu'un emballage contient des matières recyclées, cela veut dire, par exemple, qu'une bouteille en PET contient du PET recyclé. Cela signifie que lorsque les bouteilles sont collectées dans les déchetteries, elles partent dans une usine de recyclage où la bouteille originale redevient une bouteille. C'est donc cela qui est considéré comme recyclé.

14. Pouvez-vous m'expliquer la différence entre les mots recyclables et réutilisables pour vous ? Et à qui le mot réutilisable s'adresse (clients ou à l'entreprise) ?

Réutilisable, selon la norme ISO, signifie réutilisable pour la même application. Par exemple, si nous vendons une bouteille d'eau, elle devrait être rendue au supermarché, puis retournée à l'usine Nestlé pour être lavée et reemplie. Selon la fondation Ellen MacArthur, il existe parfois quatre façons d'avoir des emballages réutilisables :

- Reuse (logistique inverse) : cela implique de remplir à nouveau l'emballage et de le réutiliser.
- Réutilisation à la maison : les consommateurs peuvent réutiliser l'emballage à la maison pour d'autres fins.

- Refill : cela consiste à acheter un conteneur et à le remplir, par exemple, avec des produits en vrac.
- Location : dans certains cas, les emballages peuvent être loués et retournés après utilisation.

Ces différentes approches visent à encourager la réutilisation des emballages et à réduire ainsi la production de déchets.

15. Comment se passe votre processus de récupération des emballages en plastique pour le recyclage ? Est-ce que vous allez en acheter dans des déchèteries au kilo du plastique ?

Pour le recyclage, ce ne sont pas nécessairement des bouteilles d'eau Nestlé qui sont recyclées. Cela ne peut être assuré que s'il existe un système fermé de collecte de nos propres bouteilles. En Suisse, les emballages plastiques les plus recyclés sont les bouteilles en PET. Nous pouvons les ramener au supermarché ou à la déchèterie, puis elles sont collectées dans des centres de distribution avant d'être envoyées aux recycleurs de PET. En Suisse, il existe principalement trois recycleurs de PET. Lorsqu'ils reçoivent les bouteilles dans des balles (1 balle = 1 tonne), celles-ci contiennent les bouteilles, les étiquettes, les bouchons et d'autres éléments qui ne devraient pas s'y trouver.

Dans un premier temps, un tri manuel ou mécanique est effectué, utilisant parfois des technologies infrarouges pour détecter le type de plastique. Tout ce qui n'est pas du PET est retiré. Ensuite, les matériaux avec une densité inférieure à 1, comme les bouchons en polypropylène ou polyéthylène et les étiquettes, sont éliminés grâce à un système de flottaison. Tout ce qui est du PET reste au fond car sa densité est supérieure à 1. Ensuite, le PET est lavé, extrudé et transformé en granulés, qui sont envoyés dans nos usines pour produire des préformes servant à souffler les bouteilles.

La plupart du temps, nous ne sommes pas directement responsables de la fabrication de nos emballages, car ils sont fournis par des tiers. Parfois, les bouteilles ne sont pas composées à 100% de PET recyclé ; nous mélangeons du PET vierge avec 50% de PET recyclé.

Notes : Nestlé ne recycle pas mais soutient les initiatives de recyclage. Nestlé ne produit pas ces emballages mais les achète, seules les préformes des bouteilles en PET sont soufflées dans leurs usines (ou il est possible que certaines préformes soient fabriquées dans leurs usines).

16. Vous mentionnez une réduction de 14,9 % du plastique vierge dans le rapport de développement durable (p.41), en quelle quantité et pourquoi le plastique vierge est encore nécessaire ?

Sur le marché, il n'y a pas encore suffisamment de matière recyclés et approuvés pour le contact alimentaire. Il y a des normes strictes à respecter pour les entreprises agroalimentaires. Pour les plastiques, le PET est la seule matière ou l'on peut arriver à des niveaux de décontamination pour être utiliser en contact direct avec les aliments lorsqu'il a été recyclé avec un procédé mécanique. Sinon, tout ce qui est polypropylène ou polyéthylène est utilisé pour les bouteilles de lait. Il n'y a pas encore de qualité suffisante pour ces matières plastiques qui agissent comme des éponges. En effet, elles absorbent tous les contaminants et il est très compliqué de les décontaminer dans le processus de recyclage mécanique. Il faudrait avoir des processus chimiques (pyrolyse), qui font appel au pétrole pour les remettre à des entreprises pétrochimiques pour refaire du plastique. Le challenge serait donc lié à la capacité, car une unité de pyrolyse en moyenne est égale à 25'000 tonnes par an, alors qu'un cracker de plastique vierge vaut 1 million de tonnes par an. Il y a aussi un problème de traçabilité dans le processus chimique de la quantité de matière recyclée dans l'emballage. On ne peut juste acheter des certificats qui garantissent qu'un certain nombre de tonnes a été acheté, correspondant à la quantité de matériaux recyclés mis dans le cracker et qui est assurée par un procédé de certification (pas de double comptage et qu'aucune autre entreprise a acheté le même certificat).

La réduction de l'utilisation de plastique vierge est liée à un débat complexe et ne se résume pas simplement à réduire l'exploitation/utilisation des ressources fossiles. C'est d'ailleurs un point abordé par le traité global pour le plastique ou dans les différentes cop ou accords sur le climat. Le lobby est fort car les pays producteurs de pétrole, ne veulent pas arrêter d'exploiter les ressources fossiles, et le plastique est un sous-produit du pétrole. Tant que l'exploitation des ressources fossiles sera exploitée, on continuera à avoir un développement important de plastique. (voir rapport systémique de la Norvège qui montre l'évolution prévue pour la production de plastique si on continue comme aujourd'hui, elle estime que la production va doubler d'ici 2040 ce qui veut dire que les déchets dans nature risquent de tripler). Il est important de réduire la quantité de plastique utilisée et de réutiliser le plus possible pour réduire la quantité d'emballage à usage unique. Il faut aussi investir massivement dans tout ce qui est collecte et recyclage. Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, il y a deux milliard de personnes qui n'ont pas accès à un système de collecte de déchets de manière générale. Pour réguler ce

problème, il faudrait tous les jours pendant les 20 prochaines années, connecter un demi-million de personnes à la collecte de déchets. C'est un challenge qui est énorme.

17. Je n'ai pas bien compris le lien entre le problème de traçabilité dans le processus chimique de la quantité de matière recyclée dans l'emballage et la garantie des certificats achetés. De quel type de certificat parle-t-on ?

Pour le recyclage mécanique, comme celui décrit pour une bouteille en PET, on peut connaître exactement le pourcentage de matière recyclée utilisé dans la bouteille. Cependant, les emballages flexibles sont très difficiles à recycler mécaniquement. Ils sont souvent faits d'autres types de plastiques (polypropylène ou polyéthylène) qui absorbent des contaminants difficiles à éliminer lors du recyclage mécanique. Actuellement, les procédés mécaniques ne permettent pas de recycler des emballages flexibles pour en faire des emballages alimentaires, car cela ne respecterait pas les normes de sécurité alimentaire.

Il existe des procédés de recyclage chimique, comme la pyrolyse, qui permettent de transformer un emballage en une huile semblable au pétrole. Cette huile est ensuite envoyée dans des unités de craquage pétrochimique. Par exemple, une unité de craquage pétrochimique peut traiter un million de tonnes par an, alors qu'une unité de pyrolyse produit 25 000 tonnes par an. Ainsi, 25 000 tonnes par an dans un million de tonnes représentent une quantité négligeable. Lorsque des résines plastiques sont produites pour faire des emballages, il est impossible de savoir dans quel lot il y a eu du recyclé. Les certificats permettent donc de dire : « Moi, en tant que Nestlé, j'ai acheté tant de tonnes de recyclé et aucune autre compagnie ne pourra racheter cette quantité-là. » C'est ce qu'on appelle le « Mass Balance » pour le recyclage chimique.

C'est le même principe qui s'applique aux certificats pour les énergies renouvelables. Par exemple, si Romande Énergie vend de l'électricité verte et que, en tant que consommateur, vous décidez de payer un peu plus pour avoir de l'électricité verte, cela ne signifie pas forcément que l'électricité que vous consommez provient d'énergies renouvelables. Cela signifie simplement que vous avez contribué à un certain pourcentage d'énergie renouvelable dans le réseau. Si nous voulons indiquer sur notre emballage qu'il contient des matériaux d'origine chimique, nous devons acheter le certificat correspondant. Cela garantit qu'aucune autre entreprise n'a déjà acheté ce certificat, afin d'éviter le double comptage et d'assurer l'intégrité des déclarations environnementales. → Société de certification utilisée par Nestlé [Mass Balance – ISCC System \(iscc-system.org\)](https://www.iscc-system.org)

18. Le problème n'est donc pas le plastique en tant que tel, mais les systèmes et infrastructures de collecte ?

Oui. Le plastique c'est une commodité. Il n'a pas beaucoup de valeur, il ne coûte rien. Donc dans les pays avec des récupérateurs de déchets, il y a des gens qui vivent de ce métier, ils vont se concentrer sur les emballages avec de la valeur sur le marché, comme le verre, les métaux (le plastique est léger, pas beaucoup de valeur, le recycler coûte plus cher parfois que de produire du plastique vierge). Le problème est de savoir comment donner une valeur économique à ces déchets plastiques et s'assurer que ce ne soit plus vu comme des déchets mais une ressource.

19. Les récupérateurs de déchets viennent donc principalement des pays pauvres ?

Oui, principalement. Dans ce secteur informel, les collecteurs de déchets représentent environ 15 millions de personnes dans le monde et viennent principalement des pays du Sud. Il y a quelques personnes qui ne font pas partie de ces pays-là, mais qui vivent dans des pays où il existe un système de consignes sur les bouteilles de boissons, comme aux États-Unis. Il y a beaucoup de personnes sans domicile fixe qui ramassent les déchets car, en les ramenant aux supermarchés dans certains États, ils peuvent récupérer la consigne. Parfois, les gens laissent volontairement les emballages pour aider les personnes SDF à obtenir un peu de revenus. Les personnes vivant principalement de la récupération des déchets proviennent d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et, dans certains pays d'Europe de l'Est.

20. Dans votre matrice de matérialité, est-ce bien les points 14 (circular economy) et 15 (packaging lifecycle management) qui concernent les emballages plastiques ? Et pouvez-vous justifier leur positionnement à ces endroits différents ? p.5

Tous les emballages* représentent 10% de l'empreinte carbone, et le plastique représente environ un tiers des emballages utilisés. Dans un contexte de décarbonisation globale, il est vrai que, dans le futur, si tout le monde passe aux énergies renouvelables, le verre et l'aluminium deviendront intéressants en termes d'impact carbone. Si les entreprises qui produisent ces matériaux s'engagent également à atteindre le net zéro d'ici 2050 et réussissent à décarboner leur industrie en utilisant massivement des énergies renouvelables, l'impact pour produire du verre ou de l'aluminium, qui est très énergivore aujourd'hui, sera beaucoup plus positif. Mais pour le moment, ce n'est pas encore le cas.

*Verres, métaux, papiers, plastiques (actuellement les verres et métaux ont plus d'impact carbone et l'extraction d'aluminium émet beaucoup de carbone)

21. Finalement, puisque les emballages représentent seulement 10% de votre empreinte carbone, est-ce que le point 15 (packaging lifecycle management) n'est pas placé trop haut dans votre matrice ?

Le placement ne se base pas uniquement sur l'impact carbone ou les engagements pour atteindre le net zéro avant 2050 et réduire de moitié les émissions de carbone d'ici 2030. C'est important dans la matrice car les déchets plastiques dans la nature ont un impact que l'on n'arrive pas encore à mesurer en termes de carbone. En effet, les outils d'analyse des cycles de vie ne prennent pas suffisamment en compte l'impact du plastique et des microplastiques dans la nature, qui vont continuer à se développer et à se dégrader. Cela pose un problème communautaire et sanitaire, donc Nestlé reconnaît que c'est un problème à adresser. C'est pourquoi ce point reste assez haut dans la matrice, même si d'un point de vue carbone, ce n'est pas nécessairement là où l'on doit se focaliser.

22. Est-il possible de tracer tous vos emballages, savoir où ils atterrissent ?

Non, il n'est pas possible de savoir où ils finissent. Nous pouvons seulement nous baser sur les moyennes qui existent dans chaque pays en termes de gestion des emballages, de taux de recyclage et de taux d'emballages qui finissent dans la nature. Pour nos propres emballages, nous faisons plutôt des extrapolations basées sur les données disponibles dans chaque pays.

23. Avez-vous les mêmes objectifs en matière de réduction d'emballage plastique dans tous les pays ? Ou y a-t-il des pays qui sont priorités par cette action ?

Nous avons les mêmes engagements dans tous les pays où nous opérons. Cependant il est nécessaire de prendre en compte le contexte local dans l'implémentations des engagements. Par exemple, nous avons sélectionné 12 pays à travers le monde, dont le Ghana, l'Égypte, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie, l'Équateur, la Colombie, entre autres, pour atteindre la neutralité plastique. Cela signifie que nous nous engageons à collecter l'équivalent de ce que nous mettons sur le marché en termes de plastique. Ces pays sont choisis en fonction de l'infrastructure existante, des produits commercialisés et de la faisabilité des initiatives qui pourraient être répliquées dans d'autres pays.

Ensuite, l'un des défis est que dans la plupart des pays où il n'y a pas beaucoup d'infrastructure pour la collecte des déchets, c'est aussi là où il est plus difficile pour les gens d'avoir accès aux produits Nestlé et d'avoir les moyens de les acheter. Par conséquent, l'entreprise est obligée d'avoir des emballages unitaires, comme les portions de Nescafé dans un petit stick de deux grammes. Plus les emballages sont

petits, moins ils ont de valeur, ce qui rend le recyclage plus compliqué. Cela illustre le défi entre vendre des produits accessibles et prendre en compte l'aspect environnemental.

24. En quelle quantité produisez-vous des emballages en plastique par année ?

En 2022, 3,6 millions pour les emballages confondus et 0,9% pour les emballages en plastique. (page 43 du rapport DD→ Regarder aussi les rapports publiés dans le site de la fondation EMA.)

*poids des emballages en millions de tonnes.

25. Est-ce que le plastique est un matériau moins coûteux pour la conception d'emballages par rapport aux autres matériaux (verres, aluminium) ? Et est-ce que c'est une des raisons pour laquelle il est favorisé dans l'industrie l'emballage plastique ?

Oui, en général. C'est pourquoi le plastique a permis aux personnes qui n'avaient pas accès à certains types de produits d'y accéder. Au Sénégal ou en Indonésie, par exemple, le fait d'avoir des petits sachets en plastique contenant du shampoing ou du café a permis aux personnes qui ne peuvent pas acheter une bouteille de ces produits d'y avoir tout de même accès. Cela a démocratisé l'accès à certains produits.

Le plastique est favorisé dans l'industrie pour son faible coût, ce qui est une raison importante. Cela a permis d'atteindre des marchés qui n'auraient pas pu être atteints par le passé avec d'autres types d'emballages. De plus, en termes de protection, le plastique offre une meilleure barrière à l'humidité que le papier, bien qu'il ne soit pas supérieur au verre ou à l'aluminium dans ce domaine.

26. Est-ce que les emballages durables coûtent plus cher ?

Oui, en général, les initiatives visant à améliorer les emballages sont plus coûteuses, sauf lorsqu'il s'agit uniquement de réduire le poids des emballages. Intégrer des matières recyclées en contact avec les aliments coûte plus cher que d'utiliser des matières vierges. C'est pourquoi il est crucial que les gouvernements mettent en place les bonnes réglementations, telles que des taxes sur les plastiques vierges, pour rendre les plastiques recyclés plus attractifs pour les entreprises.

Le passage du plastique au papier peut coûter plus cher selon les cas, car cela nécessite des investissements dans les lignes d'emballage. Ce n'est pas seulement une question de matériau, mais aussi de l'impact sur les lignes d'emballage elles-mêmes. De

plus, il faut tenir compte de l'impact sur les transports : les poches en papier peuvent prendre plus de place sur les palettes que celles en plastique, ce qui signifie moins de palettes dans les camions. Un petit changement peut donc avoir un grand impact.

27. Pensez-vous que réduire les emballages plastiques, est la solution pour réduire l'empreinte carbone des emballages ?

Pas forcément, mais c'est quelque chose à prendre encore dans un contexte d'évolution vers la décarbonisation globale. Donc, si les autres emballages aussi investissent dans des programmes et actions de décarbonisation, là ça devient certainement plus attractif de réduire les emballages plastiques. Le plastique par défaut vient d'énergies fossiles et on a beau recycler, on aura toujours besoin quelque part d'utiliser des matières vierges car il y a toujours des pertes dans le système. Ceci est valable pour tous les matériaux. Il y aura aussi toujours des emballages qu'on ne pourra pas recycler. Et quand on recycle, de toute façon, il y a aussi une dégradation qui se passe du matériau, donc il y a un moment où on a besoin de remettre des matières vierges. C'est là où en fait justement, on regarde tout ce qui est plastique biosourcé, pas biodégradable, qui est exactement la même structure chimique par exemple que ce qu'on utilise actuellement, le PET, au lieu de venir de ressources fossiles, ça viendrait de ressources renouvelables et aurait un impact carbone moindre. Si on veut atteindre le net zéro en 2050, pour les emballages aussi il faudra qu'on passe des 10% à 0%.

28. Est-ce un choix de l'entreprise de ne pas publier les analyses de cycles de vie

Ce n'est pas forcément un choix, les analyses de cycle de vie (ACV) coûtent très cher et ne sont pas des démarches que les entreprises réalisent de manière récurrente. Nous, par exemple, en faisons et les publions parfois.

→ voir [nestle-net-zero-roadmap-en.pdf](#)

→ voir UNEP